

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2021**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 23

MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	11
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	13
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	35
3.3. PERSPECTIVES	39
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	40
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	40
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	43
6. PROGRAMME 317: DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	47
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	55
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	56
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	63
7. PROGRAMME 318: PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	65
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	67
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	70
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	70
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
8. PROGRAMME 320: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	79
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	83

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	85
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	99
	ANNEXE	101
	TABLEAU DE BUDGETISATION	103

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques définit un cadre réservé du système financier, budgétaire et comptable de l'Etat. Il introduit la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 13 alinéa 1 de ce texte dispose en effet que « dans la seconde partie, la Loi de Finances de l'année fixe pour le budget général, par programme ou par dotation, le montant détaillé des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, » ; cet article induit l'élaboration et la présentation des Projets de Performance des Administrations (PPA). C'est ainsi que depuis la Loi des Finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En ce cycle d'élaboration du budget, le PPA 2021 élaboré par le MINTOUL est un document qui synthétise les informations sur les deux programmes opérationnels et le programme support dont s'est doté ce département ministériel.

Conformément aux exigences, le présent Projet de Performance des Administrations comprend deux principales articulations structurées ainsi qu'il suit :

La première partie est la synthèse de la stratégie qui met en exergue la contribution attendue des administrations à partir de la stratégie développée par le Gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente ainsi le domaine d'intervention du sous-secteur tourisme et loisirs, en revenant sur les performances antérieures et projetant les perspectives et la déclinaison du cadre logique ;

La deuxième partie relative au contenu des programmes, présente tour à tour les trois programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et le système d'information liée à la performance.

Il faut dire que le tableau de budgétisation détaillée en Autorisation d'engagement et Crédits de paiement des activités à réaliser en 2020, qui aurait dû constituer la troisième partie de ce document, sera plutôt disponible au moment des conférences budgétaires. Néanmoins, la chaîne prévisionnelle des résultats permet de visualiser les actions à mener.

- .

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le Cameroun, après la période de son développement économique et social à travers les plans quinquennaux exécutés entre 1960 et 1986, et le pilotage de son économie par les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) de 1988 à 2003, a décidé de renouer à partir de 2009, avec la planification stratégique de son développement.

Dans cette perspective, la politique de développement des activités touristiques et de loisirs trouve son ancrage dans les instruments de prospective et de planification produits en 2009, la nouvelle stratégie nationale pour la période 2020-2035 et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020, lesquels constituent dorénavant les cadres de référence de toute action gouvernementale.

La politique de développement des activités touristiques et de loisirs s'adosse sur ces instruments de prospective et de planification.

En effet, dans l'optique de rendre la destination Cameroun plus attractive, le sous-secteur tourisme et loisirs s'est doté de deux programmes opérationnels et d'un programme support pour atteindre l'objectif au moins un million de touristes internationaux et six millions de touristes internes.

Les priorités en ce sens se situent entre le développement des infrastructures touristiques et des loisirs et la promotion de cette destination au niveau nation comme international.

1-1 ORIENTATIONS DE LA NOUVELLE STRATEGIE POUR LA PERIODE 2020-2035

Dans le document de Vision, le tourisme et les loisirs sont présentés de manière implicite.

C'est ainsi que le sous-secteur tourisme et loisirs compte contribuer à l'ambition de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035 par la création d'emplois et la génération des richesses grâce aux activités menées par les entreprises touristiques et de loisirs, à partir des investissements privés et publics réalisés. Ces entreprises permettent non seulement de créer des emplois directs, indirects et induits, mais aussi de générer des revenus aux populations, des profits aux entreprises et des ressources fiscales à l'État.

1-2 ORIENTATIONS DU DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Il faut tout d'abord souligner que le secteur «Industries et Services» dont relève le Ministère du Tourisme et des Loisirs a été identifié parmi les sept secteurs d'activités à partir desquels le Cameroun cherchera à améliorer son taux de croissance et à créer des emplois décents, afin d'assurer son développement.

Ce secteur qui a des effets d'entraînement importants sur l'agriculture, l'investissement et les exportations des produits à forte valeur ajoutée a pour objectif à l'horizon du DSCE d'« assurer l'industrialisation à travers la transformation, la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations ».

En permettant d'échanger les biens et services nationaux consommés sur place par les touristes contre des devises, le tourisme est considéré à juste titre comme une industrie d'exportations.

En ce qui concerne spécifiquement le sous-secteur tourisme et des loisirs, au terme de la décennie 2010-2020, le DSCE stipule que:« (...) l'effectif annuel des touristes en provenance de l'extérieur devrait doubler.

Pour ce faire, le dispositif institutionnel de promotion du tourisme sera revu et renforcé en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en la matière. Quant à l'approche marketing à déployer, il s'agira d'identifier et retenir un nombre restreint de sites touristiques à fort

potentiel de développement puis de construire autour de ceux-ci des produits touristiques intégrés. Un code incitatif à l'investissement dans le domaine du tourisme et des loisirs sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière. Des ressources budgétaires conséquentes seront également dégagées pour financer l'effort d'accompagnement attendu de l'État. En outre, le Gouvernement prendra des mesures en vue de développer le tourisme intérieur. »

En outre, dans les « Matrices des stratégies sectorielles », document qui constitue les annexes au DSCE, la mise en œuvre des activités touristiques est confinée dans un seul programme, décliné en trois sous programmes, assortis des buts, résultat et indicateurs de la manière suivante :

Secteur	Industrie et services			
Objectif sectoriel	Assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations			
Fonction	Production et commerce			
Programme	Sous-programme	But	Résultat à l'horizon 2020	Indicateurs
INDS-6 Développement de l'offre touristique et des loisirs	INDS-6.1 Amélioration de la qualité de l'offre touristique	Développer les produits touristiques camerounais pour faire du Cameroun une destination touristique	Le Cameroun est une destination touristique prisée	*Nombre de touristes internationaux par an (au moins 1 million) *Nombre, par sexe (Hommes-Femmes), de touristes internes *Nombre de sites touristiques aménagés et normalisés *VA touristique/VA totale
	INDS-6.2 Promotion du tourisme intérieur			
	INDS-6.3 Promotion du tourisme à l'extérieur			

Source : Annexe de la Matrice de suivi des stratégies sectorielles

En marge des orientations stratégiques, il convient de rappeler les engagements politiques pris par les autorités camerounaises au fil des ans pour assurer au mieux le développement et la promotion du tourisme et des loisirs, domaine jugé stratégique au vu des atouts naturels, culturels ou historiques dont dispose ce pays, une Afrique en miniature.

Ainsi, durant le septennat 1997-2004, le tourisme a été placé par le Président de la République en cinquième position sur les dix priorités retenues dans le cadre du programme de développement économique, social et culturel du Cameroun.

Le septennat des grandes ambitions (2004-2011), de même que celui des grandes réalisations (2011-2018) accordent également une place de choix au tourisme et aux loisirs. Pour porter l'économie camerounaise à un niveau élevé, le Chef de l'État proclame que les richesses touristiques seront développées.

Il faut relever que cette volonté politique s'est concrétisée entre autres par la création du Conseil National du Tourisme ; des Bureaux d'Informations Touristiques pour l'Europe à Paris, pour l'Asie à Beijing, pour l'Amérique à Washington ; et du Compte d'Affectation Spéciale pour le développement et le soutien de l'activité touristique. Par ailleurs, avec la promulgation de la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, le tourisme est identifié comme un des secteurs prioritaires. Cependant, il faut souhaiter l'avènement d'un code d'investissement spécifique au sous-secteur tourisme et loisirs pour booster le

développement de ce secteur d'activités.

Dans le même souci de développer ce secteur d'activités, le Gouvernement a intensifié les actions de promotion dans les pays émetteurs des touristes, à l'instar de la Chine avec qui il a signé un Mémoire d'Entente en 2011 afin d'inciter les touristes chinois au pouvoir d'achat élevé à visiter la destination Cameroun.

Dans le même ordre d'idées en 2010, la Banque Mondiale a accordé un financement de près de 8,7 milliards de FCFA au Gouvernement camerounais pour le développement de son tourisme à travers le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC). Ce projet permettra de développer l'écotourisme dans les zones du Mont Cameroun et du parc national de Campo Ma'an, le tourisme culturel dans les chefferies de l'Ouest et du Nord-Ouest, le tourisme balnéaire à Kribi, pour ne citer que ces exemples.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Il s'agit de rappeler la loi cadre du tourisme et des loisirs, ainsi que le cadre organique.

2-1- LOI CADRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

La politique de développement du tourisme et des loisirs est sous-tendue par la loi la loi N⁰ 2016/006 du 18 Avril 2016 relative à l'activité touristique et de loisirs au Cameroun.

Cette loi fixe, dans le cadre de la législation sur l'activité commerciale, les règles particulières applicables à l'activité touristique et de loisirs. Elle a pour objectif de contribuer :

- au développement économique ;
- à l'émergence d'un secteur privé compétitif du tourisme et des loisirs ;
- à la promotion de la culture nationale ;
- à l'intégration nationale et du brassage de la population ;
- à la protection et à la sauvegarde des valeurs touristiques et culturelles nationales, ainsi que de l'environnement ;
- à la protection du bien-être et de l'épanouissement individuel ;
- à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel à fins touristiques et de loisirs ;
- au libre accès au loisir pour tous ;
- à la promotion des loisirs sains et éducatifs.

2.2- ORGANISATION DU MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Le Gouvernement, à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs, est chargé de donner corps aux orientations globales sus évoquées. Le travail dévolu à ce Département Ministériel est réalisé à la lumière du décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Ainsi, le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme, aux parcs d'attraction et aux parcs de loisirs ;
- de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs ;
- de la promotion du tourisme intérieur en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques ;
- de l'inventaire et de la mise en valeur des parcs d'attractions et des parcs de

loisirs ;

- du contrôle de la qualité de service dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;

- de la promotion des parcs d'attraction et des parcs de loisirs ;

- de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie, la restauration et les loisirs ;

- du contrôle des établissements de tourisme, des parcs d'attractions et des parcs de loisirs;

- du suivi de la formation en matière touristique et hôtelière, en liaison avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun.

Il suit les activités de l'Organisation Mondiale du Tourisme et celles des organisations internationales de coopération en matière de tourisme et de loisirs, en liaison avec les autres Administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur :

- les sociétés hôtelières à capital public ;

- les établissements publics de formation touristique et hôtelière.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que plusieurs professionnels du secteur touristique, organisés en syndicats ou en associations, participent au développement du tourisme camerounais. On peut citer notamment :

- le Syndicat National des Agences de Voyages et du Tourisme du Cameroun (SNAVTC);

- le Syndicat Patronal des Industries de l'Hôtellerie et du Tourisme (SPIHT) ;

- le Syndicat Patronal des Restaurateurs du Cameroun (SPRC) ;

- le Syndicat Patronal des Établissements de Loisirs (SPEL) ;

- l'Association des Guides de Tourisme Camerounais (AGTC) ;

- les Guides Associés du Cameroun (GUASC) ;

- l'Association des Professionnels du Tourisme du Cameroun (APTC) ;

- la Chaîne des Restaurateurs pour le Patrimoine de la Cuisine Camerounaise (CRESPAC) ;

- etc.

En outre, les administrations publiques, dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme, formulent à l'attention du Gouvernement des propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs. Ce sont, entre autres.

Au plan sécuritaire : le Ministère de la Défense et la Délégation Générale à la Sûreté nationale (couloirs spéciaux de contrôle dans les aéroports internationaux ; prises de vue ; contrôles routiers...); etc.

Au plan administratif : le Ministère chargé des Relations Extérieures (Visas ; amélioration des conditions d'accueil...) ; le Ministère des Transports et le Ministère des Travaux Publics (panonceaux indicateurs et directionnels ; accotements ; gestion des aéroports, construction des voies d'accès...) ; le Ministère en charge des Arts et de la Culture, et la chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (sortie des produits de l'artisanat...) ; le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances (financement des projets touristiques...); le Ministère du Commerce (promotion des produits touristiques...) ; le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère de l'Enseignement Supérieur (créations des établissements spécialisés en tourisme, harmonisation des programmes de formation...) ; etc.

Au plan des infrastructures et de la communication : le Ministère du Tourisme (Évaluation de activités du CNT ; promotion de la destination Cameroun..) ; les groupements socio professionnels (normes de qualité ; construction et réhabilitation des hôtels, restaurants...) ; etc.

À l'aune de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 et à travers le secteur industries et services, un accent particulier sera porté aussi bien sur la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire, propice à la promotion du tourisme et des loisirs camerounais qu'à l'amélioration de la qualité de l'offre touristique et des loisirs.

À cet égard, il s'agira de valoriser le riche potentiel touristique et des loisirs du Cameroun afin de faire de ce pays la première destination touristique en Afrique noire où les touristes conquis séjourneront assez longtemps et auront surtout envie d'y revenir le plus souvent, comme l'a si fort judicieusement prescrit le Chef de l'Etat.

De ce qui précède, la formulation de la **vision** dans le domaine du tourisme et des loisirs est ainsi faite : « **Cameroun : première destination touristique en Afrique sub-saharienne à l'horizon 2035** ».

À partir de cette vision déclinée en matière de tourisme et des loisirs, l'objectif global de ce secteur d'activités est de : « **Rendre la destination Cameroun plus attractive et compétitive** ».

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le bilan du MINTOUL pour le compte des exercices 2019 et 2020 (à mi-parcours) est présenté comme suit :

3.1. BILAN TECHNIQUE

3.1.1 Bilan technique de l'exécution du Budget 2019

Conformément aux conclusions du Rapport Annuel de Performance 2017, la mise en œuvre du budget programme 2017, grâce à une gestion optimale des ressources budgétaires allouées, a conduit le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) à la réalisation des actions et activités retenues dans son PPA 2018. Toutes choses qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs.

Il faut rappeler que le budget programme de l'exercice 2019 du Ministère du Tourisme et des Loisirs s'élève à 1 000 000 000 F CFA pour la subvention accordée pour la soutien à l'activité touristique et **9 094 000 000 F CFA** en ressource interne et qui est réparti de la manière suivante :

Budget de Fonctionnement : 3 564 000 000 F CFA ;

Budget d'investissement : 5 530 000 000 F CFA.

Ce budget programme a été ventilé en dépenses de fonctionnement et d'investissement entre les trois programmes que pilotait le MINTOUL. On a (hors CAS) :

Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs : 4 286 456 070 F CFA

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs : 1 293 875 789 F CFA

Programme 320 (support): Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur du tourisme et des loisirs : 1 293 280 236 F CFA

Les résultats suivants ont été obtenus :

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs

Actions	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus (en fin 2019)	Ecarts	commentaires
---------	-----------	---------------------	-----------------------------------	--------	--------------

		(voir PPA et chaîne de résultats 2019)			
Action 1: Valorisation des sites touristiques	Aménagement du Lac TIZON	- Construction et équipement de 02 Boukarous ; - Construction d'un forage avec château d'eau ; - Equipement de la salle de fêtes.	- 02 boukarous construits et équipés - 01 forage avec château d'eau construit - Salle de fêtes équipé	0	-Transport du matériel de travail pour le site ; Mauvais état de la route.
	Développement et valorisation du Site au Mont Don I TISON	- Construction et équipement d'un écolage au Mont Tison ; - Achèvement de la salle polyvalente de Mouko.	- Un écolage au mont TIZON construit et équipé	0	RAS
	Développement et valorisation du Site du Mont Djoumbal	- Construction et équipement d'une structure administrative ; - Construction et équipement d'un bar-restaurant ; - Alimentation du site en énergie solaire	-structure administrative construite et équipée ; - Bar-restaurant construit et équipé - site alimenté en énergie solaire	-20%	Lenteur dans le paiement de décompte
	Développement et valorisation du Site touristique de Baschéo	- Construction clôture, pavé et parking ; - Construction d'un Boukarou d'accueil ; - Construction de la salle de réunions avec bureaux annexes ; - Construction d'un forage à énergie solaire + équipements en plaques solaires.	- Clôture, pavé et parking construit ; - Salle de réunions avec bureaux annexes construits ; - 01 forage avec château d'eau construit	0	forclusion

	Aménagement des Berges de la Bénoué	- Construction des escaliers d'accès à la structure d'accueil avec garde-corps ; - Construction d'un abri et 10 bancs publics.	- Des escaliers d'accès à la structure d'accueil avec garde-corps construits; - 01 abri et 10 bancs publics construits	0	RAS
	Aménagement des musées à des fins touristiques à NDOP	- Construction d'un musée à MbeghangBame ssing ; - Construction d'un musée à Bamunka	- 01 musée à MbeghangBame ssing construit ; - 01 musée à Bamunka construit	0	RAS
	Aménagement d'un jardin botanique à Limbe	- Conception et développement d'un nouveau jardin botanique ; - Construction et équipement d'un restaurant	- 01 nouveau jardin botanique conçu et développé; - 01 restaurant construit et équipé	0	RAS
	Aménagement des Lacs jumeaux de Manegouba	- Construction et équipement des maisons d'hôte.	- Des maisons d'hôte construites et équipées	0	RAS
Action 2: Développement des infrastructures hôtelières	Poursuite du parachèvement des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel 3* d'Ebolowa	- Finalisation des travaux et de la fourniture/pose des équipements de l'hôtel ; - Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et d'équipement ; - Contrôle technique et géotechnique des travaux de construction et d'équipement	Hôtel fonctionnel		

	Réhabilitation du campement le Flamboyant de Mokolo	Equipements complémentaires des chambres et de la boîte de nuit et aménagement complémentaire	Equipements complémentaires des chambres et de la boîte de nuit et aménagement complémentaire réalisés	0	RAS
	Construction et Equipement des hôtels de la CAN 2021 à Garoua	- Construction et équipement de l'hôtel 70 chambres - Construction et équipement de l'hôtel 100 chambres - Réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué à Garoua.	- l'hôtel 70 chambres construit et équipé - Construction et équipement de l'hôtel 100 chambres à 50% - Réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué à Garoua. Travaux 50%	0	RAS
	Construction de l'Ecole de formation Professionnelle + hôtel d'Application de Bertoua	- Indemnisation des populations sur le site de construction de l'Ecole de formation professionnelle en tourisme et hôtellerie de Bertoua.	Population indemnisée	0	RAS
	Réhabilitation et extension de l'hôtel de l'Océan, Centre d'Accueil de Kribi	Construction d'un bâtiment d'hébergement R+2	Gros œuvres réalisés	0	RAS
Action 3 : Développement des infrastructures de loisirs	Aménagement d'une station nautique à Lagdo	Aménagement des voiries et réseaux divers..	VRD aménagés.	0	RAS

	Activité 2- Aménagement d'une station nautique à Maga	- Aménagement des voiries et réseaux divers; - Aménagement des espaces des jeux et loisirs outdoors.	- VRD aménagés ; - Espaces des jeux et loisirs outdoors. aménagés	0	RAS
	Construction d'un parc de loisirs à Ebolowa	Aménagement des voiries et réseaux divers.	VRD aménagés.		
Action 4 : Amélioration des prestations dans les structures touristiques	Tenue des sessions de la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme	12	10	Absence de moyens pour la tenue mensuelle des sessions et le paiement des primes	Tenue de 10 sessions au lieu de 12 et dossiers soumis par les promoteurs de mauvaise qualité
	Activité 2 : Tenue des sessions de la Commission de Classement	02	00	Absences des moyens pour la tenue normale des sessions et les paiements des primes de session.	Absence des moyens nécessaires pour la collecte des données et la tenue des commissions.

Programme 318 : Promotion du tourisme et des loisirs

Actions	Activités	Extrants programmés (voir PPA et chaîne de résultats 2019)	Extrants obtenus (en fin 2019)	Ecart	commentaires
Action 1 : Promotion du tourisme interne	organisation de la Journée Mondiale du Tourisme 2019	Commémoration de la journée mondiale du tourisme	Discours lu	0	Mobilisation mitigée des opérateurs du secteur

	Appui multiforme aux initiatives privées de création et d'animation des clubs tourisme et loisirs dans les lycées, collèges et universités, à l'écotourisme	Appui à la création des clubs tourisme et loisirs dans les lycées, collèges et universités, à l'écotourisme	- 50 appuis et 37 clubs tourisme créés créations	. 0	Déficit d'animateurs qualifiés dans les stands et les Club de tourisme
	participation aux foires et festivals nationaux	Participation aux foires et festivals nationaux	Participation à 22 foires et festivals nationaux	-10 activités	Difficultés liées au déblocage dans le CAS
	Organisation des campagnes promotionnelles et communication touristique	Organisation de voyages de presses avec EURONEWS	Un voyage de presses avec EURONEWS Organisé	RAS	Difficultés liées au déblocage dans le CAS
Action 2 : Promotion du tourisme récepteur	Participation aux foires et salons internationaux sur le tourisme	Participation aux foires et salons sur le tourisme	Participation effective à 13 foires et salons sur le tourisme	RAS	La désinformation des médias étrangers sur la destination Cameroun -Baisse considérable des entrées aux postes frontières camerounais.
	Participation aux assises de l'OMT et l'OCI	participation aux assises de l'OMT et l'OCI	participation aux assises de l'OMT et l'OCI	0	RAS

Action 3 : Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs	Elaboration de l'étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2	étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2 élaborée	étude en vue de la stratégie de Développement des Loisirs au Cameroun phase 2 validée	L'étude sur la stratégie de développement des loisirs s'est achevée en 2017. Il conviendrait pour les perspectives 2018 de procéder à un changement d'indicateur orienté vers le nombre de participation aux salons internationaux de loisirs compte tenu du fait qu'en 2018 le Cameroun va souscrire à l'adhésion de OML et IAAPA	RAS
	organisation de 02 sessions des moniteurs et animateurs des œuvres de vacances	formation de 102 moniteurs et animateurs des œuvres de vacances	48 moniteurs et animateurs des œuvres de vacances formés		RAS
Action 4 : Promotion des activités de loisirs pour enfants jeunes, adultes et personnes vulnérables	Organisation des colonies de vacances	Organisation de 02 colonies de vacances	02 colonies de vacances organisées	0	
	organisation des centres aérés	Organisation de 04 centres aérés	04 centres aérés organisés	0	RAS
	Organisation des Classes promenades dans les régions	Organisation de 10 Classes promenades dans les régions	Activité non effectuée	0	Sensibilisation dans les régions insuffisante

Action 5 : Promotion électronique de la destination Cameroun	Atelier de mise à niveau des administrateurs des outils de promotion électronique	mise à niveau de 10 administrateurs des outils de promotion électronique	10 administrateurs des outils de promotion électronique mis à niveau	Activité fractionnée et réalisée en deux phases (phase 1 et phase 2)	RAS
	Relooking des outils de promotion électronique	- suite intégration de l'outil statistique dans le site web - suite réorganisation de toutes les plateformes du MINTOUL autour de son portail web principal - suite intégration du module sur le suivi des actes de carrière	RAS	0	RAS
	Référencement et sécurisation des outils de promotion électronique	- Optimisation du positionnement des outils de promotion électronique dans les meilleurs résultats des moteurs de recherche ; - Amélioration de la visibilité des activités du MINTOUL et des richesses du Cameroun ;	RAS	0	RAS

Programme : 320 Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Activités	Extrants programmés (voir PPA et chaîne de résultats 2019)	Extrants obtenus (en fin 2019)	Ecarts	commentaires
---------	-----------	--	--------------------------------	--------	--------------

Action 01 : Coordination et suivi des activités des services	Acquisition du matériel informatique et réseau dans les services centraux.	Matériel informatique et réseau acquis dans les services centraux.	Matériel informatique et réseau dans les services centraux acquis et disponibles	RAS	Marché exécuté à 100%
	Acquisition des mobiliers et du matériel de bureau dans les services centraux.	Mobiliers et matériel de bureau acquis	Mobiliers et matériel de bureau acquis et disponibles	RAS	Marché exécuté à 100%
	Elaboration et évaluation de la politique du tourisme et des loisirs (Cabinet MINTOUL et dépenses non réparties)	politique du tourisme et des loisirs Elaboration et évaluation	Politique du tourisme et des loisirs Elaboration et évaluation	RAS	RAS
	Evaluation des performances, contrôle des services et promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption (Inspection Générale)	promotion de la bonne gouvernance et lutte contre la corruption	bonne gouvernance promotion et corruption réduite à sa simple expression	0	RAS
	Animation du Comité genre	Comité genre animé	Comité genre animé	0	RAS
	Suivi de l'instruction des affaires du Ministère (Secrétariat Général)	Instruction des affaires du Ministère suivie	Instruction des affaires du Ministère suivie	0	RAS
	Suivi des missions du cabinet (Conseillers Techniques)	Missions du cabinet suivies	Missions du cabinet suivies	0	RAS
	Gestions de ressources humaines, matérielles et financières (Direction des Affaires Générales)	Ressources humaines, matérielles et financière gérées	Ressources humaines, matérielles et financière gérées	0	RAS
	Règlement des arriérés	Arriérés réglés	Arriérés réglés	0	RAS

Action 2 : Contrôle et audit interne	Evaluation des performances des services.	Performances des services déconcentrés.	-04 services déconcentrés du MINTOUL ont été audités (DRTL/SD/ES/L T/NW).	0	RAS
	Fonctionnement Cellule Bonne Gouvernance	-Vérification de l'utilisation des moyens financiers ; - Vérification des qualifications des personnels et leur affectation	-Vérification de l'utilisation des moyens financiers effectuée ; - Vérification des qualifications des personnels et leur affectation effectuée pour les 05 services déconcentrés audités.	0	RAS
	Poursuite élaboration d'un code de bonne conduite	Code de bonne conduite élaboré	Code de bonne conduite en cours d'élaboration.	0	RAS
	Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère	Stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère mise en œuvre.	Stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère mise en œuvre.	0	RAS
	Suivi et encadrement du transfert de compétences en matière de tourisme et de loisirs.	Transfert de compétences en matière de tourisme et de loisirs suivi et encadré.	Elaboration d'un guide méthodologique d'exercice de compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de tourisme et de loisirs. Cahier de charges élaborées	0	RAS
	Amélioration du fonctionnement des services	Fonctionnement des services amélioré	Fonctionnement des services amélioré au cours des missions d'inspection.	0	RAS
	Mise en œuvre du partenariat MINTOUL/FEIC OM	Partenariat MINTOUL/FEIC OM mis en œuvre.	Tenue de plusieurs réunions de mise en œuvre du partenariat MINTOUL/FEIC OM	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

	Appui à la réalisation des activités du Ministère	Appui à la réalisation des activités du Ministère réalisé	Appui à la réalisation des activités du Ministère réalisé	0	RAS
	Mise en œuvre du partenariat MINTOUL/ANOR.	Partenariat MINTOUL/ANOR mis en œuvre.	Mise en place du Comité de suivi et d'évaluation du plan d'action 2016.	0	RAS
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	Elaboration du PPA	Production du rapport Programme des Performances des Administrations (PPA)	Rapport Programme des Performances des Administrations (PPA) produit et disponible.	0	RAS
	Elaboration du RAP	Production du Rapport Annuel des Performances des Administrations (RAP)	Rapport Annuel des Performances (RAP) produit et disponible.	0	RAS
	Elaboration, suivi et exécution du Budget-programme	Budget - programme élaboré et exécuté	Budget-programme élaboré et exécuté	0	RAS
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	Construction de la Délégation Départementale du Haut Nkam	Délégation Départementale du Haut Nkam construite	Second œuvre finalisé	0	RAS
	Construction de la délégation Départementale du Faro et Déo	Délégation Départementale du Faro et Déo construite	Second œuvre finalisé	0	RAS
	Finalisation des travaux de construction de la clôture de la DRTL du Nord-Ouest	Clôture construite	Travaux réceptionnés	0	RAS
	Equiper des délégations départementales	Mobiliers de bureau et matériels informatiques à livrer	Mobiliers de bureau et matériels informatiques à livrés	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Action 05: Développement des ressources humaines	Animation du Comité de lutte contre le VIH/SIDA	170 personnels attendus aux campagnes de dépistage	201 dépistés	-12	Suivi de l'activité à améliorer
	Gestion du personnel	12 séminaires de formations dans les 10 régions	12 séminaires organisés	0	RAS
	Gestion du Projet SIGIPES	220 actes de promotion initiés	220 actes signés et validés	0	RAS
Action 06: Amélioration de la sécurité du touriste	Mise en place d'un système informatique sécuritaire	Système informatique sécuritaire Mis en place	Système informatique sécuritaire fonctionnel	0	RAS
	Vulgarisation des mesures de sécurité dans le secteur du tourisme et loisirs	Mesures de sécurité dans le secteur du tourisme et loisirs Vulgarisées	Mesures de sécurité dans le secteur du tourisme et loisirs disponibles	0	Contrainte liée à l'organisation des concertations avec les administrations partenaires en charge de la sécurité
Action N°7 : Mise en œuvre des accords de coopérations bilatérales et multilatérales	Participation aux forums économiques	Suivi des partenariats économiques	Activité n'ayant pas eu lieu	100	Activité qui ne dépend pas directement du MINTOUL
	Suivi des recommandation s de coopération les partenaires bilatéraux	Mise en œuvre des accords de coopération les partenaires	Activité n'ayant pas eu lieu	100	Modicités des moyens alloués à cette activité
Action 08 : Etudes stratégiques, planification et programmation	Revue des programmes et rationalisation des activités	Programmes revus et actualisés	Programmes revus et actualisés	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du CDMT initial et ajusté	CDMT produit	CDMT produit	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du PPA en liaison avec la DAG	PPA produit	PPA produit	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI

	Elaboration du RAP	RAP produit	RAP produit	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
	Elaboration du Budget programme en liaison	Budget programme élaboré	Budget programme élaboré	0	Foisonnement des documents de planification à transmettre au MINEPAT et au MINFI
Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	Production des statistiques de base du tourisme et des loisirs	Annuaire statistique 2019 élaboré	Annuaire statistique 209 élaboré	0	RAS
	Réalisation d'une plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs	Plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs disponible	Plateforme web pour la saisie à distance des statistiques du tourisme et de loisirs disponible	0	RAS
Action 10: Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	Renforcement des compétences et du professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme, hôtellerie et loisirs	02 séminaires organisés à Kribi et àEbolowa	02 séminaires organisés à Kribi et àEbolowa	0	RAS
	Implémentation des programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs	Programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs implémentés à Bafoussam.	Programmes de formation professionnelle en tourisme, hôtellerie et loisirs implémentés à Bafoussam.	0	Objectif atteint
	Elaboration de l'annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs	Annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs élaboré et disponible	Annuaire des structures de formation en tourisme, hôtellerie et Loisirs élaboré et disponible	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

	Organisation du concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC	Concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC (édition 2019) organisé.	Concours d'entrée à l'Ecole d'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC (édition 2019) organisé et résultats publiés	0	Objectif atteint
Action 11 : Développement des TIC	Mise en place de l'Infrastructure réseau dans les délégations régionales + Connexion Internet	2 DRTL avec réseau et internet	2 DRTL avec réseau et internet	0	Retard causé par le fait que les travaux se déroulaient dans 3 sites (DRTL) différents
	Sécurisation du parc informatique (acquisition de licences d'antivirus).	200 licences acquis	210 licences de Symantec acquis.	0	RAS
	Automatisation des tâches métiers	Déploiement du logiciel de gestion du courrier	Un logiciel de gestion du courrier déployé	0	RAS
Action 12: Conseil juridique	Elaboration du projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs	Projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs élaboré et disponible	Projet de décret d'application de la loi régissant l'activité touristique et des loisirs en cours d'élaboration	0	RAS
	Elaboration des statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat	Statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat élaborés et disponibles	Statuts juridiques de certains hôtels du parc hôtelier de l'Etat élaborés et disponibles	0	Documentation difficilement accessible
Action 13: Communication et relations publiques	couverture médiatique des activités présidées par le MINETAT	Toutes les activités présidées par le MINETAT médiatisées	Toutes les activités présidées par le MINETAT médiatisées	0	RAS
	Reportage pour le magazine et animation de la page facebook du Mintoul	Reportage pour le magazine du Mintoul réalisé et page facebook animée	Reportage pour le magazine du Mintoul réalisé et page facebook animée	0	RAS

Action 14: Gestion des ressources documentaires, des courriers et traduction	Automatisation de la gestion du courrier et des ressources documentaires	Outil de Gestion du courrier et des ressources documentaires automatisée.	Outil de Gestion et des ressources documentaires réalisé.	0	Le faible engouement des personnels dans son utilisation
	Aménagement du cadre de la documentions et des archives	Espace aménagé pour la documentation et des archives	Bon archivage des documents	0	RAS
	Définition d'une politique générale d'archivage	Audit documentaire	Audit documentaire réalisé	0	RAS
	Traduction multilingue des documents	Discours, correspondances administratives, livres et Avis d'Appel d'Offres traduits.	-02 discours du MINETAT traduits ; -03 discours de Mme le SG/MINTOUL traduits ; - Plus d'une trentaine d'Avis d'Appel d'Offres traduits.	0.	RAS
Action 15 : Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs	Contrôle et inspection des établissements de tourisme et des loisirs clandestins et autorisés	Liste des établissements clandestins élaborés et établissement respectant les normes classées	Un contrôle effectué	0.	Insuffisance des moyens alloués pour réaliser l'activité
Action 16 : Amélioration des conditions de développement des activités du tourisme et des loisirs	Organisation des sessions du CNT	02 sessions du CNT organisées	01 session du CNT organisée	0	Prévues 02 fois dans l'année, une seule s'est déjà tenue et la 2 ^{ème} prévue le 31 janvier 2017, soit 50% de taux de réalisation
	Organisation des réunions du Comité ad hoc du CNT	02 réunions du comité ad hoc organisées	02 réunions du comité ad hoc organisées	0	Prévues 02 fois dans l'année, les 02 réunions ont été effectivement tenues, soit 100% de taux de réalisation.
	Organisation des réunions du Comité d'appui du CNT	02 réunions du comité d'appui du CNT organisées	02 réunions du comité d'appui du CNT organisées	RAS	Prévues 02 fois dans l'année, les 02 réunions ont été effectivement tenues, soit 100% de taux de réalisation

	Organisation des missions d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations du CNT sur le terrain	02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain effectuées	02 Missions d'évaluation des recommandations du CNT sur le terrain effectuées	RAS	Mission d'évaluation de l'accueil de l'Aéroport international de Douala.
--	--	---	---	-----	--

3.1.2 EXECUTION TECHNIQUE A MI-PARCOURS POUR L'EXERCICE 2020

Au 30 juin 2020 l'exécution des projets à gestion centrale se présente comme suit :

Bilan technique à mi-parcours 2020 par activité et action pour chaque programme

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs					
Action	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus (encours)	Ecart	Commentaires
ACTION 1 : Valorisation des sites touristiques	Aménagement de la Falaise de MBE	Construction de la maison du gardien et de la guérite	Travaux réceptionnés	RAS	Ras
		Rehabilitation des infrastructures	Encours	RAS	Ras
		Éclairage du site par voie solaire	En cours	RAS	Ras
		Equipe ment en mobilier de bureau du bloc administratif	En cours	RAS	Ras
		Equipe ment du bloc hébergement, du restaurant et chambres	En cours	RAS	Ras

	Aménagement du site touristique de NZENG	Construction et équipement des cases touristiques et construction des miradors	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du site touristique autour de la résidence du Dr Jamot	Construction d'une auberge à proximité de la Résidence Jamot	En cours	RAS	Ras
	Aménagement de la source de la Kadey	Aménagement et valorisation du site écotouristique dénommé source de la Kadey	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du Campement de Pette	Construction de la clôture	En cours	RAS	Ras
	Aménagement d'un campement communal de KOZA	Construction d'un campement communautaire Equipement du campement communal	En cours	RAS	Ras

	Aménagement du Centre touristique d'Oshie	Construction et équipement d'un snack-bar, blocs d'hébergement, électrification solaire et installation d'Internet dans le centre touristique d'Oshie	En cours	RAS	Ras
	Aménagement du lac municipal de Banganté	Construction du bloc administratif	Encours	RAS	Ras
	Aménagement des sites touristiques d'Ebolowa	Construction d'une case touristique à AKO'AKAS Construction d'une case touristique à ENONGAL (Mission) Construction d'une case touristique à ELAT (mission) Construction d'une case touristique à NLAYOP	En cours	RAS	Ras

	Aménagement des sites touristiques de LIMBE	Construction d'un parc d'attractions avec terrain communautaire et tribune à Mukundange derrière le bureau du conseil municipal de Limbé II	En cours	RAS	Ras
	Réhabilitation des vestiges du Lamidat de Yagoua à des fins touristique	Paiement des arriérés	Liquidé	RAS	Ras
	Aménagement du Site d'Ebodjé	Construction d'une structure d'accueil au site touristique d'Ebodje à Campo Kribi	En cours	RAS	Ras
	Etude technique en vue de l'aménagement d'une Station Touristique	Elaboration d'une étude d'aménagement d'une station touristique	Collectif budgétaire	100%	Projet reconduit en 2021

	Construction d'une adduction d'eau potable + réservoir au Centre Touristique d'Oshie	Paiement des arriérés	Liquidé	RAS	Ras
Actions 2: développement des infrastructures hôtelières	Poursuite des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel d'Ebolowa	Finalisation des travaux et de la fourniture/pose des équipements de l'Hôtel d'Ebolowa	Marche attribué	RAS	RAS
		Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction et d'équipement de l'hôtel d'Ebolowa	Marche attribué		RAS
		Contrôle technique et géotechnique des travaux de construction et d'équipement de l'Hôtel d'Ebolowa		RAS	RAS

	Poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension du campement le Flamboyant	Equipement complémentaire des chambres et de la boîte de nuit et aménagement complémentaire du Campement le Flamboyant	Equipements réceptionnés	0	RAS
	Réhabilitation du Campement le Flamboyant	Paiement des arriérés	Liquide	0	RAS
	Réhabilitation de l'hôtel Bénoué à Garoua	Réhabilitation de l'hôtel de la Bénoué + Construction et équipement d'un hôtel de 100 chambres et d'un hôtel de 70 chambres	Hôtel 100 chambres réceptionné Réhabilitation en cours	35%	RAS
	Réhabilitation de l'hôtel de l'Océan, Centre d'Accueil de Kribi	Poursuite des travaux de Construction d'un immeuble R+1 de 22 chambres et une suite junior	Gros et second œuvres achevés VRD en cours de finalisation (65%)	35%	RAS

		Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction du Centre d'Accueil de Kribi			
--	--	--	--	--	--

Programme 320 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Action	Activités	Extrants programmés	Extrants obtenus (en cours)	Ecart	Commentaire s
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	Construction de la Délégation Département ale du Faro et Déo	Construction (phase2: toiture, peinture, métallurgie, menuiserie)	En cours d'exécution	25%	RAS
	Paie ment des travaux de construction de la DRTL de l'Est réalisés en 2004	Paie ment des arriérés	Liquidé et transmis à la paierie	0	RAS
	Construction de la clôture avec guérite de la Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs du Nord	Paie ment des arriérés	Liquidé et transmis à la paierie	0	RAS
	Construction de la DDTL du Haut Nkam	Paie ment des arriérés Construction phase 2	Second œuvre terminé	30%	RAS

	Equipement des Délégations Régionales du Tourisme et des Loisirs	Acquisition du mobilier de bureau dans les DRTL du Sud, Centre, Littoral et extrême - Nord	mobilier de bureau dans les DRTL du Sud, Centre et Littoral réceptionnés	30%	RAS
				35%	

3.2. BILAN FINANCIER

3.2.1-Bilan financier du MINTOUL au titre de l'exercice 2019

Les activités majeures réalisées au cours de l'exercice 2018 dans le cadre du développement du domaine du tourisme et des loisirs sont :

Tableau N°1: Bilan financier par action pour chaque programme 2019

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs						
Actions	Montant AE budgétisé en 2019 (en millions FCFA)	Montant CP budgétisé en 2019 (en millions FCFA)	Montant CP exécuté en 2018 (en millions FCFA)	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1 : Valorisation des sites touristiques	2 204 989 927	2 204 989 927	1 852 002 327	77,30%	22,70%	
Action 2 : développement des infrastructures hôtelières	3 888 817 213	3 888 817 213	3 441 674 171	85,5%	14,5%	
Action 3 : développement des infrastructures de loisirs	133 863 491	133 863 491	133 863 491	100%	0%	
Action 4 : Amélioration des prestations dans les structures touristiques	133 497 231	133 497 231	133 497 231	100%	0%	

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Action	Montant AE budgétisé en 2019	Montant CP budgétisé en 2019	Montant CP exécuté en 2019	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Promotion du tourisme interne	606 035 685	606 035 685	277 598 789	45,81%	54,19%	Difficultés d'approvisionne ment des ressources du CAS
Action 2: Promotion du tourisme récepteur	206 836 400	206 836 400	206 836 400	100%	0	RAS
Action 4: Promotion de la culture des loisirs saints et éducatifs	20 403 995	20 403 995	20 403 995	100%	0	RAS

Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Montant AE budgétisé en 2019	Montant CP budgétisé en 2019	Montant CP exécuté en 2019	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Coordination et suivi des activités des services	544 733 309	544 733 309	544 733 309	100%	0	RAS
Action 2 : Audit et contrôle	23 367 398	23 367 398	23 367 398	100%	0	RAS
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	166 789 418	166 789 418	166 789 418	100%	0	RAS
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	261 134 525	261 134 525	159 135 201	60,93%	0	RAS
Action 5 : Développement des ressources humaines	484 122 841	484 122 841	484 122 841	100%	0	RAS
Action 8: Etudes stratégiques, planification et programmation	29 476 701	29 476 701	29 476 701	100%	0	RAS
Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	48 576 172	48 576 172	48 576 172	100%	0	RAS

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Action 10 : Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	46 394 650	46 394 650	46 394 650	100%	0	RAS
Action 13 : Communication et Relations Publiques	4 708 399	4 708 399	4 708 399	100%	0	RAS
Action 15 : Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs	8 295 000	8 295 000	8 295 000	100%	0	RAS
Action 16 : Améliorer les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des touristes	14 177 800	14 177 800	14 177 800	100%	0	RAS

3.2.1-Bilan financier du MINTOUL au titre de l'exercice 2020 mi-parcours

Tableau N°4 : Exécution financière (à mi-parcours)

Programme 1 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs						
Action	Montant AE budgétisé en 2020	Montant CP budgétisé en 2020	Montant CP exécuté en 2020	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1 : Valorisation des sites touristique	1 951 382 742	1 951 382 742	86 184 188	04,42%		Absence d'informations relatives aux projets transférés
Action 2 : Développement des infrastructures hôtelières	4 628 412 501	4 628 412 501	4 083 478 583	88,23%		En cours
Action 3 : Développement des infrastructures de loisirs	0	0	0	0%		Collectif budgétaire et projets reconduits pour 2021
Action 4 : Amélioration des prestations dans les structures touristiques	87 581 181	87 581 181	58 965 565	67,33%		Collectif budgétaire et blocage

Programme 2 : Promotion du tourisme et des loisirs

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Action	Montant AE budgétisé en 2020	Montant CP budgétisé en 2020	Montant CP exécuté en 2020	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1 : Promotion du tourisme interne	643 321 362	643 321 362	20 493 311	45,16%	54,84 %	En cours
Action 2 : Promotion du tourisme récepteur	285 934 015	285 934 015	0	100%		Non remonter des informations des services extérieurs
Action 4 : promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs	16 572 569	16 572 569	10 788 000	65,10 %	34,9%	En cours

Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Tourisme et Loisirs

Actions	Montant AE budgétisé en 2020	Montant CP budgétisé en 2020	Montant CP exécuté en 2020	Taux d'exécution	Ecart	Commentaires
Action 1: Coordination et suivi des activités des services	473 092 558	473 092 558	233 285 817	49,31%	50,69%	En cours
Action 2: Contrôle et audit interne	17 542 207	17 542 207	12 689 600	72,32%	27,68%	En cours
Action 3 : Gestion budgétaire et financière	127 765 264	127 765 264	84 911 587	66,46%	35,54%	En cours
Action 4 : Renforcement des infrastructures administratives	192 082 000	142 082 000	61 981 610	43,62%	56,38%	En cours
Action 5 : Développement des ressources humaines	604 404 123	604 404 123	355 914 007	58,89%	41,11%	En cours
Action 8: Etudes stratégiques, planification et programmation	31 526 743	31 526 743	21 133 021	67,03%	32,97%	En cours

Action 9 : Mise en place d'un compte satellite du tourisme	15 130 950	15 130 950	12 189 527	80,56%	9,44%	En cours
Action 10: Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs	32 334 959	32 334 959	12 355 800	38,21%	61,79%	En cours
Action 13: Communication et relations publiques	6 239 288	6 239 288	5 238 400	83,96%	16,04%	En cours
Action 16: Amélioration des conditions d'entrée et de sortie des touristes	15 565 881	15 565 881	12 132 000	77,94%	22,06%	En cours

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le Ministère du Tourisme et de Loisirs, comme par le passé, cherche à structurer son offre touristique et de loisirs telle qu'elle soit en mesure de satisfaire la demande constituée de touristes internationaux et de touristes internes. A terme, il peut disposer des produits touristiques susceptibles d'être appréciés et consommés par les touristes en provenance des bassins touristiques américains, asiatiques et européens tout comme ceux qui résident sur territoire national camerounais.

A cet égard, il s'agit pour ce département ministériel de poursuivre l'œuvre gigantesque d'aménagement des sites touristiques, de construction/réhabilitation des hôtels et d'aménagement des parcs de loisirs et stations nautiques susceptibles d'agrémenter la vie des visiteurs de la destination Cameroun avant, pendant et après de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2022.

Il y a lieu de mentionner que, dans le cadre de l'organisation de la CAN masculine 2022, la Confédération Africaine de Football (CAF) demande la construction d'un hôtel de quatre étoiles (4*) ayant au moins une capacité de 200 chambres dans chacune des villes (Bafoussam, Douala/Limbé, Garoua, Yaoundé) devant abriter les différentes poules. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a adopté une approche de réalisation des infrastructures hôtelières en 03 (trois) axes à savoir :

Le renforcement et la consolidation du Parc hôtelier de l'Etat;

Le Partenariat Public-Privé pour la mise à niveau des infrastructures existantes ;

L'accompagnement des investisseurs privés pour la réalisation des nouvelles infrastructures hôtelières.

Sur tout un autre plan, le Ministère du Tourisme et des Loisirs se préoccupe d'assurer au maximum la sécurité des différents visiteurs de la destination Cameroun, tout comme en définitive, l'amélioration du cadre de vie de son personnel demeure sa préoccupation de tous les instants.

La chaîne prévisionnelle des résultats permet de visualiser les extrants/produits, effets et impacts susceptibles d'être générés par les activités à réaliser de 2020 à 2022.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

En cherchant à accueillir un nombre important de touristes, visiteurs nationaux et internationaux détenteurs de revenus importants, épargnés le plus souvent des mois durant, qu'ils cherchent à dépenser dans les destinations de leur rêve, il ne fait point de doute que la création d'emplois, la génération de richesses et l'amélioration du bien-être des populations rurales et urbaines s'en trouveront garanties.

A cet égard, le Ministère du tourisme et des Loisirs, à l'aune des orientations contenues dans le DSCE 2010-2020 s'est fixé comme objectif stratégique de : **« Accueillir au moins 1 million de touristes internationaux et 6 millions de touristes internes par an à l'horizon 2020. »**

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

De prime abord, il faut souligner que la prise en compte des directives du Premier Ministre Chef du Gouvernement à l'issue de la troisième session du PROMAGAR par correspondance N°A218/A-15/SG/PM du 28 septembre 2015 a permis de ramener les programmes du MINTOUL de quatre à trois dont deux opérationnels et un support.

Ainsi, la mise en œuvre l'objectif ministériel suscité se fait en direction des trois axes stratégiques ci-après :

Axe 1 : Structuration de l'offre du tourisme et des loisirs

Axe 2 : Promotion du tourisme et des loisirs à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun

Axe 3 : Amélioration de la gouvernance et gestion stratégique du sous-secteur tourisme et loisirs

A chaque axe stratégique est rattaché un programme. Les deux premiers programmes sont dits techniques (PT) ou opérationnels et le troisième est un programme support (PS). Leur déclinaison est ainsi structurée :

Le Programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs, dont l'objectif est d'augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs comporte toujours 4 actions :

- Valorisation des sites touristiques ;
- Développement des infrastructures hôtelières ;
- Développement des infrastructures de loisirs ;
- Amélioration des prestations dans les structures touristiques.

Le programme 318, Promotion du tourisme et des loisirs qui a pour objectif d'attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents est doté de 5 actions :

- Promotion du tourisme interne ;
- Promotion du tourisme récepteur ,
- Promotion électronique de la destination Cameroun ;
- Promotion de la culture des loisirs sains et éducatifs ;
- Promotion des activités de loisirs pour enfants, jeunes, adultes et personnes vulnérables.

Le programme 320 quant à lui, Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur tourisme et loisirs qui vise à améliorer la coordination des services et à assurer la bonne mise en œuvre des programmes a été reconstitué en 16 actions :

- Coordination et suivi des activités des services ;
- Contrôle et audit interne ;
- Gestion budgétaire et financière ;
- Renforcement des infrastructures administratives ;
- Développement des ressources humaines ;

Amélioration de la sécurité du touriste ;
 Mise en œuvre des accords de coopérations bilatérales et multilatérales;
 Etudes stratégiques, planification et programmation
 Mise en place d'un compte satellite du tourisme ;
 Amélioration de l'offre de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs ;
 Développement des TIC ;
 Conseil juridique ;
 Communication et relations publiques ;
 Gestion des ressources documentaires, des courriers et traduction ;
 Contrôle et inspection des établissements de tourisme et de loisirs ;
 Amélioration des conditions de d'entrée, de séjour et de sortie des touristes.

Les différents programmes sont déclinés dans la synthèse stratégique ci-après, permettant d'apprécier leurs objectifs et indicateurs d'une part, et les valeurs au titre du triennat 2020-2022 d'autre part.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	Construire et réhabiliter le Parc hôtelier de l'Etat	Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités, équipés et exploités	9	14	Rapport annuel de performance
02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	Augmenter l'offre en infrastructures de loisirs	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagées et mises en exploitation	0	4	Rapport Annuel de Performance
03	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME	Accroître la qualité de la capacité hôtelière pour les arrimer aux standards internationaux	Nombre d'établissements de tourisme et de loisirs classés et reclassés	350	450	Procès -verbaux de tenue de session
04	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	Aménager les sites touristiques prioritaires	Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés	18	25	RAS

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	Amener les résidents à consommer les produits touristiques	Nombre de touristes internes enregistrés	6 500 000	6 000 000	Rapport Annuel de Performance
02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers	Nombre de touristes internationaux accueillis	900 000	1 000 000	Rapport annuel de performance
04	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	Amener les Camerounais et autres résidents à pratiquer des loisirs sains et éducatifs	Nombre d'ateliers de formation tenus	8	10	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux	Taux de réalisation des activités budgétisées	100	100	Rapport Annuel de Performance
02	CONTROLE ET AUDIT INTERNES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Nombre des rapports de mission d'inspection des services centraux et déconcentrés	6	16	Rapport Annuel de Performance
03	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	Améliorer la qualité de la dépense	Nombre de Documents budgétaires et financiers produits	4	4	Rapport Annuel de Performance
04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats	Proportion des BIT, DRTL, DRT construits et équipés	49	52	Rapport Annuel de Performance
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines	Taux de couverture du cadre organique en formation et recyclage du personnel du MINTOUL	70	100	Rapport Annuel de Performance
08	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la budgétisation	Documents de planification et de programmation produits (Rapport)	6	6	Rapport Annuel de Performance
09	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs	Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs disponible	1	1	Rapport Annuel de Performance
10	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	Développer le professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme et loisirs	Nombre d'intervenants ayant des capacités renforcées en tourisme, hôtellerie et loisirs	600	1 000	Rapport Annuel de Performance
11	DEVELOPPEMENT DES TIC	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures	Taux de bureaux câblés au réseau	47	60	Rapport Annuel de Performance
13	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	20	16	Rapport Annuel de Performance
15	CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS	Veiller au respect des normes d'exploitation définies	Nombre de rapport de missions de contrôle disponible	4	4	Rapport Annuel de Performance
16	AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES	Proposer des mesures facilitant le développement des activités touristiques et des loisirs	Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenues	4	4	Rapport Annuel de Performance

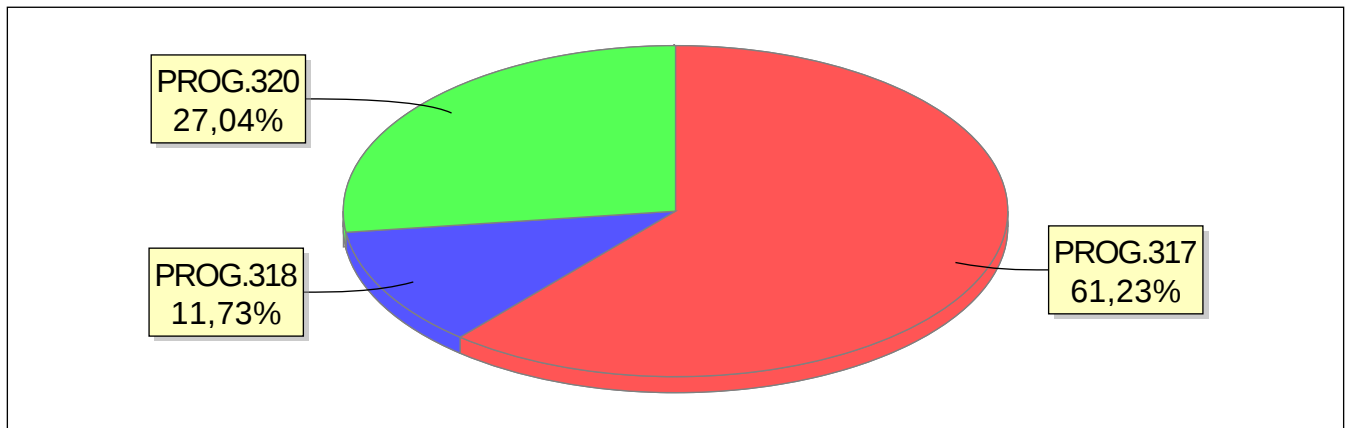
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

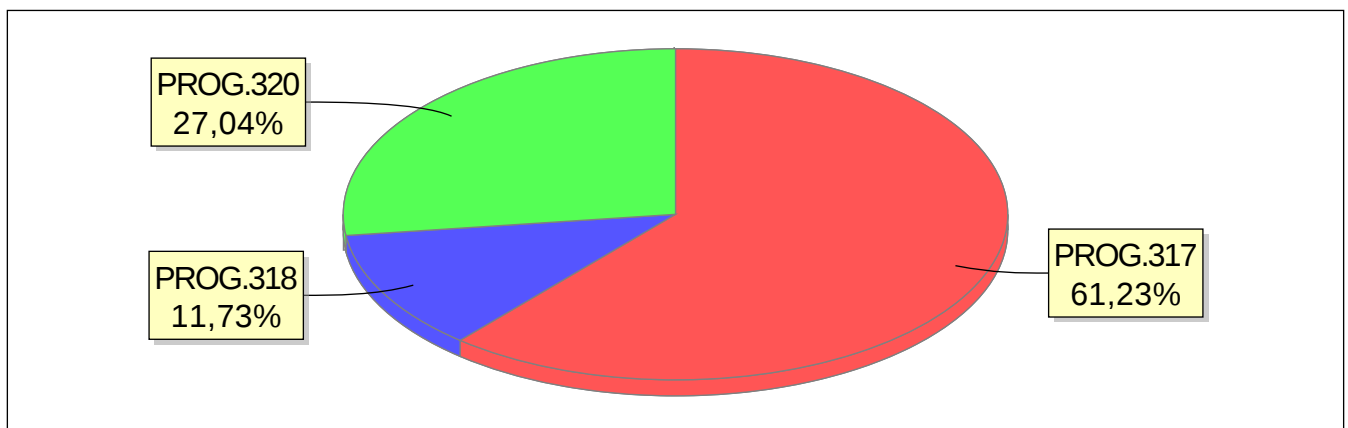
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	486 264 650	486 264 650	4 963 738 000	4 963 738 000	5 450 002 650	5 450 002 650
318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 044 014 150	1 044 014 150	0	0	1 044 014 150	1 044 014 150
320	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	2 070 721 200	2 070 721 200	336 262 000	336 262 000	2 406 983 200	2 406 983 200
TOTAL		3 601 000 000	3 601 000 000	5 300 000 000	5 300 000 000	8 901 000 000	8 901 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 317

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE
ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

EMMANUEL ACHAKI OYEBOG

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le cadre de la promotion de sa destination, le Cameroun est appelé à présenter une offre touristique capable d'attirer les potentiels touristes qu'ils soient externes ou internes. Malgré son potentiel touristique, le Cameroun peine à capter un nombre important de touristes car ne dispose pas de site touristique dont l'aménagement est arrivé à terme, ni de parc de loisirs moins des structures d'hébergement offrant des services de qualité. Les privés qui investissent dans le secteur ne respectent pas les normes en la matière.

De manière générale, le Cameroun dispose de près de 837 sites naturels, historiques et culturels qui constituent de véritables points d'attraction des touristes, auxquels s'ajoutent des espaces de loisirs en cours de création. Son parc hôtelier sous gérance directe du MINTOUL en pleine construction ou réhabilitation/extension vient renforcer le réceptif touristique. Aussi, il existe des structures touristiques et de loisirs privées, mais malheureusement certaines évoluant en marge de la réglementation en vigueur. Afin de donner l'image de marque d'une destination prisée, le Gouvernement s'est doté d'un programme dénommé « Développement de l'offre du Tourisme et des Loisirs » dans le cadre de l'implémentation de la réforme sur la Budgétisation par Programme. Le programme 317 : Développement de l'offre du tourisme et des loisirs doit permettre nul doute de doter le Cameroun des infrastructures touristiques et des loisirs et de disposer ainsi des produits touristiques susceptibles d'être consommés tant par les touristes internationaux qu'internes.

Ce programme comporte quatre actions dont la valorisation des sites touristiques, le développement des infrastructures hôtelières, le développement des infrastructures de loisirs et l'amélioration des prestations dans ces structures touristiques et des loisirs qui se déclinent en des activités et des tâches.

Compte tenu du coût de la valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards de FCFA (selon l'envergure et la renommée du site), il y a lieu de prioriser les sites à aménager. Ainsi, compte tenu surtout des contraintes budgétaires et à l'aune du DSCE deuxième génération, il faut choisir un nombre restreint des sites pour procéder à leur valorisation. Cet aménagement porte à la fois sur sa sécurisation (délimitation), son désenclavement (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou sa viabilisation à travers la réalisation des différentes infrastructures.

C'est ainsi que depuis plusieurs années, l'Etat à travers le MINTOUL met les moyens pour non seulement améliorer le réceptif mais développer les loisirs. C'est l'occasion de le signaler que les investissements réalisés dans ce programme se présentent ainsi qu'il suit : 2017, un montant de 6 013 984 F CFA ; 2018, un montant de 5 222 712 146 F CFA ; 2019, un montant de 5 233 274 465 F CFA et 2020, un montant de 5 878 366 501 F CFA en cours d'exécution

Le Parc Hôtelier de l'Etat compte près de 30 structures d'hébergement (23 hôtels et 07 campements) dont quatre à savoir les hôtels Mountain et Parliamentarian Flats de Buea, Atlantic Beach de Limbe et Ayaba de Bamenda sont exploités et l'hôtel BENGOU d'Ebolowa mis en exploitation en janvier 2020. Une partie de ces structures est en état de délabrement avancé appelée à être réhabilitée. En prélude à l'organisation des grands événements sportifs au Cameroun, d'autres structures sont en cours de construction/extension. On a les hôtels 4* de Garoua de 100 chambres dont les travaux de construction et d'équipement sont en cours, 70 chambres dont la mise en exploitation est effective, l'hôtel 4* de 70 chambres à Olembe-Yaoundé dont la mise en service est imminente et la réhabilitation/extension de l'hôtel la Benoué.

Pour construire/réhabiliter une structure d'hébergement (hôtelière) de grosse facture respectant les normes de construction selon la catégorie sollicitée, il faut prévoir des moyens financiers importants dont les montants peuvent dépasser 20 milliards de francs CFA pour certains.

Même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation première la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la qualité approximative des investissements privés touristiques importants, le conduit à investir dans cette filière. Par des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées et en prime la création d'un nombre important d'emplois stables. Aussi, grâce à la qualité de ces structures, le Cameroun pourra abriter certains événements d'envergure sous régionale, continentale voire mondiale.

Les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans des villes en fonction de la disponibilité des ressources financières. Ce sont des constructions naissantes de l'imagination humaine en vue de combler la carence en sites naturels.

Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou un espace de loisirs demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA de financement d'où les résultats obtenus jusqu'ici en fonction des moyens mis à disposition.

Le programme 317 nommé ci-dessus dont l'objectif est l'amélioration de la qualité du réceptif de la Destination Cameroun, avec comme indicateurs le nombre des entreprises touristiques et de loisirs mises en exploitation et le nombre de ces entreprises touristiques et des loisirs agréées et classées, compte quatre actions majeures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	-	2019	0	2021	4
2	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagés et mises en exploitation	nb	2019	3	2021	5
3	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels	nb	2019	18	2021	25
4	Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités	nb	2019	9	2021	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Objectif	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	N/A	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 3
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagés et mises en exploitation	
Objectif	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Directeion du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Arithmétique	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 3
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	PTA	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDL	
Vérification/ Validation des données	PTA	
Service responsable de la synthèse des données	DDL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAG	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sites touristiques aménagés et opérationnels	
Objectif	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Sites Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 19
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 20
	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Sites Touristiques	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'hôtels construits/réhabilités et exploités	
Objectif	Augmenter le réceptif en infrastructures touristiques et des loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 9
	Année: 2022	Valeur: 9
	Année: 2023	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Entreprises Touristiques	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS
- ACTION 03:** AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME
- ACTION 04:** VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Cameroun dispose à ce jour de près de 836 sites naturels, recensés historiques ou culturels. Ils constituent de véritables attractions touristiques. Pour exploiter par exemple les sites naturels (monts, lacs, chutes, plages, etc.), il faut les aménager. Le coût de la valorisation d'un site touristique varie entre 800 millions et 1,5 milliards de FCFA, voire 5 milliards FCFA selon l'envergure et la renommée du site. Ce qui limite à ce jour le nombre de sites ayant connu un début d'aménagement et qui accueillent régulièrement les touristes. L'aménagement porte à la fois sur la sécurisation (délimitation), le désenclavement du site touristique (construction ou réhabilitation de la voie d'accès) et sa mise en valeur ou viabilisation. D'où la nécessité d'allouer d'importantes ressources pour l'aménagement des sites touristiques qu'on priorisera.

Pour une meilleure valorisation des sites touristiques, le MINTOUL a classé les différents sites touristiques répertoriés en sites d'intérêt national, régional et local. Aussi, dans le cadre de la décentralisation, les sites d'intérêt local qui font l'objet de transfert des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) seront gérés conformément aux cahiers de charges élaborés. La validation définitive desdits cahiers de charges se fera de concert avec toutes les parties prenantes (CTD, populations locales, MINATD, etc.). En outre, la carte touristique digitalisée sera mise en ligne pour la bonne information des touristes.

Par rapport à l'accompagnement des communes en vue de promouvoir le tourisme local, pour l'exercice budgétaire 2020, des crédits de l'ordre de 1,2 milliards de francs CFA ont été transférées aux CTD pour la valorisation des sites touristiques. Ce transfert commencé en 2016 est resté au même montant.

Par ailleurs, face aux difficultés perceptibles dans l'implémentation du processus de décentralisation et de l'exercice des compétences transférées aux CTD en matière d'aménagement et d'exploitation des sites touristiques d'intérêt local, le MINTOUL a mis sur pied un Comité de suivi et d'encadrement du Transfert des Compétences et des Ressources dans le domaine du Tourisme et des Loisirs par Décision n° 0040/D/MINTOUL/SG/IG/11 du 21 AVR 2015. Ce Comité a pour missions de sensibiliser, de former, d'accompagner, d'orienter, de contrôler et d'évaluer les activités liées au transfert des compétences en matière de tourisme et de loisirs dans les communes bénéficiaires. Dans ce cadre, un Guide destiné à faciliter l'exercice des compétences transférées a été élaboré. La mise en œuvre de toutes ces mesures est une réalité qui gouverne aujourd'hui nos relations avec les CTD.

Pour plus d'efficacité, les Collectivités Territoriales Décentralisées devront soumettre des schémas de développement du tourisme et des loisirs, afin de garantir la cohérence entre les actions menées à leurs différents niveaux et celles programmées par l'Administration en charge du tourisme et des loisirs, l'objectif poursuivi étant celui d'une clarification des compétences dévolues aux uns et aux autres et une

meilleure lisibilité des résultats attendus.

C'est le cas également avec les infrastructures de loisirs. Car, avec l'élargissement des missions du MINTOUL aux loisirs, les parcs des loisirs et les parcs d'attraction, véritables méga espaces récréatifs, devraient être également construits dans les grandes métropoles. Aménager un parc de loisirs, un village de vacances ou une station nautique demanderait entre 4 et 5 milliards de francs CFA.

Depuis 2013, 02 stations nautiques (Maga et Lagdo), 01 parc de loisirs (Ebolowa) et 01 village de vacances (Buea) sont en cours de construction. En outre 08 études de parcs d'attractions, aquariums géants, village de vacances ainsi qu'un schéma directeur d'aménagement des parcs ont été engagés et achevés.

Par ailleurs, même si le Ministère du Tourisme et des Loisirs n'a pas pour vocation la construction des hôtels et des restaurants, il n'en demeure pas moins que la timidité des investissements privés couplée à l'urgence de disposer d'un réceptif adapté aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante le conduit à investir dans cette filière. A travers des investissements étatiques, la capacité hôtelière devrait se trouver améliorée dans les villes aux potentialités touristiques avérées.

Dans le même ordre d'idées, pour l'organisation de la CAN 2016, le Cameroun a construit, réhabilité et classé les hôtels en vue d'assurer un accueil serein de ces événements.

Pour ce qui est de la CAN masculine 2022 et le CHAN 2021, la CAF, exige une mise à disposition d'un hôtel d'au moins 4 étoiles (ayant une capacité minimale de 200 chambres) dans chacune des villes de compétition (Bafoussam, Douala-Limbé, Garoua, Yaoundé). C'est dans ce cadre que le Gouvernement a adopté une approche de réalisation des infrastructures hôtelières qui se décline en 03 (trois) axes à savoir :

- Le renforcement et la consolidation du parc hôtelier de l'Etat ;
- Le Partenariat Public-Privé pour la mise à niveau des infrastructures existantes ;
- L'accompagnement des investisseurs privés pour la réalisation/mise à niveau des nouvelles infrastructures hôtelières.

Comme à l'accoutumée, la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme, siégeant une fois par mois, examine chaque année les dossiers de construction, d'exploitation des établissements d'hébergement, de restauration et de loisirs, ainsi que ceux d'agrément à la profession des guides de tourisme, soumis par les promoteurs privés (physiques ou moraux). Ce qui contribuera à accroître la capacité des établissements du tourisme au Cameroun.

— 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES

Le Parc hôtelier de l'Etat couvre les 10 régions du Cameroun. Avec des investissements étatiques, le Gouvernement dans le cadre d'une organisation des événements d'envergure a trouvé mieux de réhabiliter/étendre ce parc.

C'est ainsi que l'Etat dans le cadre des préparatifs pour accueillir les grands événements sportif d'envergure est obligé de doter le Cameroun des grandes infrastructures hôtelières conformes aux standards internationaux et compétitifs.

L'insécurité régnante dans les hôtels privés oblige l'Etat selon le contexte à mettre en valeur ses

structures d'hébergement (Mountain hôtel, Parliamentarian Flats, Atlantic Beach hôtel, Ayaba hôtel, Hôtel BENGO, RIBADOU Hôtel...).

OBJECTIF 1. Construire et réhabiliter le Parc hôtelier de l'Etat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités, équipés et exploités	nb	2019	9	2021	14

ACTION 02

DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

Avec la fermeture de la quasi-totalité des salles de cinéma et devant l'insuffisance des salles de spectacles et des espaces récréatifs, l'on constate une prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquences l'accentuation des fléaux sociaux (VIH SIDA, l'alcoolisme, la déprivation des murs, déperdition scolaires etc.), notamment en milieu jeunes.

Avec La prolifération des salles des jeux de hasard ne respectant pas les règles en vigueur, la montée en puissance des TIC et des sites internet non contrôlés et dans le cadre de la mise en uvre du DSCE seconde phase, les loisirs perçus comme une composante essentielle de toute société qui valorise le développement de citoyennes et citoyens responsables, constitue une mesure complémentaire de développement culturel et fait partie des moyens pouvant contribuer à baisser les cycles de la pauvreté, de la dépendance, du désuvrement, de la violence, de l'exclusion et du défaitisme qui sont souvent associés à un manque d'estime de soi.

OBJECTIF 1. Augmenter l'offre en infrastructures de loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagées et mises en exploitation	nb	2019	0	2021	4

ACTION 03

AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME

Le cadre législatif et réglementaire qu'est la loi sur l'activité touristique et des loisirs élaboré en 2016 en partenariat avec le secteur privé est un outil essentiel qui garantit la qualité du réceptif (structures d'accueil, équipements, personnel, prestations), en un mot la compétitivité de la destination Cameroun.

La signature de la circulaire du PM sur l'incitation à l'investissement privé en territoire camerounais a permis l'influence de dossiers pour les demandes d'agrément.

A travers la Commission de Classement, le Gouvernement à travers le MINTOUL procède au classement des infrastructures touristiques et des loisirs.

Grâce à l'opération coup de poing, le MINTOUL mène une lutte contre les établissements de tourisme et des loisirs clandestins. C'est dans le même sens qu'à travers les inspections programmées ou inopinées avec des administrations concernées que le MINTOUL parvient à assurer la qualité des services offerts dans les différentes structures de tourisme et de loisirs

OBJECTIF 1. Accroître la qualité de la capacité hôtelière pour les arrimer aux standards internationaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'établissements de tourisme et de loisirs classés et reclassés	nb	2019	350	2021	450

ACTION 04

VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES

Le Cameroun dénommé «Toute l'Afrique dans un pays », dispose d'un riche potentiel touristique compte tenu de sa diversité climatique, écologique et culturel. Les nombreux touristes motivés pour découvrir la diversité de ces sites touristiques qui demeurent insuffisamment valorisés. Dans ces sites pas d'infrastructure de base pouvant profiter aux populations riveraines dans l'optique d'améliorer leur condition de vie. La découverte de nos produits touristiques phares vecteurs de brassage culturel des peuples n'est pas jusqu'à présent faite pourtant à travers ces sites, il est possible d'arriver. A l'heure où notre pays est classé sur la bande rouge et appelé à organiser des événements de grande envergure à l'instar de la CAN 2022, il est temps de développer des produits de proximité des villes hôtes des tournois, pouvant attirer des touristes dans toutes les zones ceci à travers la valorisation des sites touristiques. 15 sites touristiques repartis sur l'ensemble du territoire et en fonction de leur nature ont été retenus pour être aménagés.

cette valorisation des sites touristiques consiste à:

- réaliser des voies d'accès, des pistes à l'intérieur, des circuits touristiques;
- viabiliser les sites à travers l'accès à l'eau, l'électricité, les infrastructures de communication;
- construire des infrastructures d'accueil, d'hébergement, de restauration et de divertissement.

OBJECTIF 1. Aménager les sites touristiques prioritaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés	nb	2019	18	2021	25

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de campements et hôtels construits, réhabilités, équipés et exploités	
Objectif	Construire et réhabiliter le Parc hôtelier de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 9
	Année: 2022	Valeur: 9
	Année: 2023	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Entreprises Touristiques	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		
Pour faire bouger cet indicateur, il y a lieu de mettre des moyens financiers considérables		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'infrastructures de loisirs aménagées et mises en exploitation	
Objectif	Augmenter l'offre en infrastructures de loisirs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicité de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 3
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	RAP	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'établissements de tourisme et de loisirs classés et reclassés	
Objectif	Accroître la qualité de la capacité hôtelière pour les arrimer aux standards internationaux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Entreprises Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 350
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 450.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 400
	Année: 2022	Valeur: 450
	Année: 2023	Valeur: 500
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sites touristiques aménagés, délimités et sécurisés	
Objectif	Aménager les sites touristiques prioritaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	317 - DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Sites Touristiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 18
	Année: 2022	Valeur: 25
	Année: 2023	Valeur: 25
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Développement des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	13 500 000	13 500 000	3 370 000 000	3 370 000 000	3 383 500 000	3 383 500 000
02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	0	0	274 038 000	274 038 000	274 038 000	274 038 000
03	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME	85 890 000	85 890 000	0	0	85 890 000	85 890 000
04	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	386 874 650	386 874 650	1 319 700 000	1 319 700 000	1 706 574 650	1 706 574 650
TOTAL		486 264 650	486 264 650	4 963 738 000	4 963 738 000	5 450 002 650	5 450 002 650

7. PROGRAMME 318

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ALASSA MFOUAPON

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 318, promotion du tourisme et des loisirs, vise l'incitation d'un plus grand nombre de touristes internes et internationaux à visiter le Cameroun et à découvrir ses attractions touristiques. En effet, c'est la dépense des touristes dans une localité ou un pays, qui permet aux entreprises locales de rentabiliser leurs investissements, de créer plus d'emplois stables, d'augmenter leurs chiffres d'affaires et d'accroître les taxes fiscales versées à l'Etat.

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire mondiale due à l'avènement du Coronavirus, le monde entier en général et le Cameroun en particulier se voit les frontières fermées. Aussi avec le discrédit jeté par nos compatriotes, la destination Cameroun se trouve menacée à l'intérieur comme à l'extérieur. Fort de ce constat, le Gouvernement du Cameroun doit se doter de moyen efficace pour assurer la promotion de la Destination Cameroun.

En effet, l'absence de touriste interne comme externe est synonyme d'absence d'emploi, de consommation des produits touristiques et de manque d'entrée des devises pour le trésor.

A cet titre, la participation à titre promotionnel aux foires, salons, festivals et autres manifestations nationales comme internationales tout comme leur organisation permet de consolider des démarches auprès des tours operators ou agents de tourisme, en vue de la programmation et de la commercialisation de la destination Cameroun quand la sécurité sanitaire sera rétablie.

C'est à travers les expositions dans des stands, la distribution des gadgets, de flyers et des dépliants que les responsables en charges de la promotion du tourisme et des loisirs se déploient à l'intérieur comme à l'extérieur pour vendre l'image du Cameroun.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, les adultes et les personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des centres aérés.

Sur le plan stratégique, l'organisation d'un atelier d'imprégnation pour les moniteurs des uvres de vacances, l'élaboration de la stratégie de développement des loisirs, la création des clubs et centres de loisirs, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permet de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes et partant chez toutes les couches sociales.

Le programme 318 nommé ci-dessus dont l'objectif est « Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents », avec comme indicateurs le nombre de touristes internes accueillis par an et Nombre de touristes internationaux accueillis, compte trois actions majeures.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	nb	2019	900 000	2021	1 000 000
2	Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun	nb	2019	6 500 000	2021	6 000 000

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internationaux accueillis	
Objectif	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 800107
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 1000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 900000
	Année: 2022	Valeur: 1200000
	Année: 2023	Valeur: 1000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de saisie à distance des statistiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de visiteurs internes ayant visité la destination Cameroun	
Objectif	Attirer un grand nombre de visiteurs résidents et non-résidents.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4500129
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 6000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 7000000
	Année: 2022	Valeur: 7000000
	Année: 2023	Valeur: 6000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A travers la plateforme de saisie à distance des statistiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PROMOTION DU TOURISME INTERNE
- ACTION 02:** PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR
- ACTION 04:** PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Pour mesurer l'efficacité des actions de promotion, il faut établir un rapport entre les dépenses engagées pour la promotion à l'étranger et les recettes enregistrées par les arrivées de touristes étrangers. Il s'agira alors de savoir combien de Francs CFA le Cameroun a dépensé non seulement pour être visible à l'étranger mais aussi pour faire venir des touristes. De même, il sera question de déterminer le nombre de tour-operators étrangers ayant programmé la destination Cameroun dans leurs catalogues.

En outre, le MINTOUL entend favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants, adultes et personnes vulnérables grâce à l'organisation des colonies de vacances, des classes promenades, des foires de loisirs traditionnels, des centres aérés. Sur le plan stratégique, la création des clubs et centres de loisir, la production d'un manuel de jeux et loisirs éducatifs permettent de développer la culture des loisirs sains et éducatifs chez les jeunes.

Cependant après quelques années de conduite d'activités pilotes, le MINTOUL envisage le transfert de l'organisation des colonies de vacances, des classes promenade soit aux Régions dans le cadre de transfert des compétences, soit aux communes, soit aux opérateurs touristiques privés, pour recentrer ses efforts sur leur encadrement et le suivi desdites compétences transférées.

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION DU TOURISME INTERNE

Avec un cadre de vie moyen, les Camerounais dans sa grande majorité ignorent ou savourent moins les produits touristiques. En effet, la programmation des activités touristiques reste très difficile dans un contexte marqué par l'insécurité et la survenue de la pandémie à Coronavirus. Les mesures barrières implémentées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la covid-19 ont conduit à restreindre les déplacements et la fréquentation des milieux publics à forte fréquentation tels que les espaces de loisir, les hôtels, les restaurants et les snack-bars.

Les problèmes liés aux phénomènes de BOKO HARAM, la crise socio-politique et la crise sanitaire du coronavirus nous obligent d'un point de vue stratégique à redynamiser le tourisme interne. Un arrêt total d'activités d'agences de voyages et tourisme dans leur ensemble avec la fermeture des frontières. La Destination Cameroun n'étant plus programmée dans les catalogues des T.O., le Grand Nord n'accueille guère de touristes, entraînant même la fermeture pure et simple de certaines agences, y compris celle en charge de la location automobiles, étroitement liées à la présence de visiteurs et de touristes...

Une baisse des taux d'occupation d'hôtels proches de zéro (0), notamment de l'Extrême-Nord, le Nord-

Ouest et le Sud-Ouest. Cette situation entraîne la mise en congé technique des employés et même la fermeture de quelques établissements d'hébergement et de restauration, l'arrêt brusque de certaines activités programmées.

Fort de ce constat, le Gouvernement doit entreprendre des mesures pouvant susciter les Camerounais à visiter les milieux touristiques et à consommer les produits touristiques.

OBJECTIF 1. Amener les résidents à consommer les produits touristiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de touristes internes enregistrés	nb	2019	6 500 000	2021	6 000 000

ACTION 02

PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR

Le Contexte étant marqué par la crise postélectorale qui affiche une mauvaise image du pays, la crise sécuritaire dans les régions septentrionales du pays imposée par la secte BOKO HARAM, la crise sécuritaire dans les Régions du Sud-Ouest et du Nord -Ouest qui a conduit à des enlèvements et des décapitations des personnes, des tueries des civiles et des membres de forces de maintien de l'ordre et la crise sanitaire à coronavirus, ce qui conduit à la conquête des nouveaux marchés internationaux.

Face à ces menaces, le Gouvernement à travers les Bureaux d'informations touristiques développe des stratégies pour capter les touristes dans certaines zones émettrices quand la covid-19 sera maîtrisée. C'est pour cette raison que trois Bureaux d'informations installés dans trois continents permettent de vendre la Destination Cameroun.

A travers cette action, l'administration est chargée :

- du développement et de la promotion du tourisme récepteur;
- du développement des circuits touristiques ;
- du positionnement de la destination ;
- de la réalisation des documentaires et des bulletins d'informations touristiques ;
- de la conception et de la diffusion des supports promotionnels ;
- de l'analyse permanente du marché touristique ;
- de la promotion des investissements touristiques, en liaison avec les structures compétentes.

OBJECTIF 1. Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de touristes internationaux accueillis	nb	2019	900 000	2021	1 000 000

ACTION 04**PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS**

Face à un contexte marqué par Fermeture de la quasi-totalité des salles de cinémas, l'insuffisance des salles de spectacles et espaces récréatifs, la prolifération des lieux et activités de loisirs malsains avec comme conséquence l'accentuation des fléaux sociaux en milieu jeune, l'exploitation des jeunes par les groupes rebelles armés et l'insuffisance de personnels formés dans le secteur des loisirs, le MINTOUL à travers la promotion des loisirs sains et éducatifs entend mener des activités pouvant renverser la tendance. C'est dans ce cadre que des activités de loisirs pour toutes les catégories de personnes sont organisées afin que les camerounais puissent pratiquer des loisirs sains et éducatifs.

C'est ainsi que l'administration à travers cette action est chargée de :

- la promotion et du suivi des uvres de vacances et de toutes autres formes de loisirs, en liaison avec les administrations concernées ;
- la valorisation des jeux et loisirs traditionnels ;
- la promotion et de l'appui à l'organisation des loisirs sains et éducatifs des privés ;
- la veille éthique en matière des loisirs, en liaison avec les administrations concernées.

OBJECTIF 1. Amener les Camerounais et autres résidents à pratiquer des loisirs sains et éducatifs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'ateliers de formation tenus	nb	2019	8	2021	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de touristes internes enregistrés	
Objectif	Amener les résidents à consommer les produits touristiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - PROMOTION DU TOURISME INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4500129
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 6000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 7000000
	Année: 2022	Valeur: 7000000
	Année: 2023	Valeur: 6000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain et captage au niveau des frontières	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de touristes internationaux accueillis	
Objectif	Attirer le plus grand nombre de touristes internationaux/étrangers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitive	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 800107
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 1000000.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 1200000
	Année: 2022	Valeur: 1300000
	Année: 2023	Valeur: 1000000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de touristes potentiels ayant visité le site Web et les réseaux sociaux ministériels	
Objectif	Diffuser en ligne les produits touristiques camerounais	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION ELECTRONIQUE DE LA DESTINATION CAMEROUN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direcytion des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 3500.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 3000
	Année: 2022	Valeur: 3000
	Année: 2023	Valeur: 3500
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Statistique Web	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Diretion de la Promotion du Tourisme et des Loisirs	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'ateliers de formation tenus	
Objectif	Amener les Camerounais et autres résidents à pratiquer des loisirs sains et éducatifs	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs(DDL)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quatitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 8
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 8
	Année: 2022	Valeur: 8
	Année: 2023	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDL	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités de loisirs organisées	
Objectif	Organiser des activités de loisirs pour toutes les couches de populations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	318 - PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	05 - PROMOTION DES ACTIVITES DE LOISIRS POUR ENFANTS, JEUNES, ADULTES ET PERSONNES VULNERABLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Développement des Loisirs	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantritatif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 13
	Année: 2022	Valeur: 13
	Année: 2023	Valeur: 14
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DDL	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	829 084 150	829 084 150	0	0	829 084 150	829 084 150
02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	188 430 000	188 430 000	0	0	188 430 000	188 430 000
04	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	26 500 000	26 500 000	0	0	26 500 000	26 500 000
TOTAL		1 044 014 150	1 044 014 150	0	0	1 044 014 150	1 044 014 150

8. PROGRAMME 320

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET
LOISIRS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PAUL MARCEL NDIORO A MAMOUM

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière du tourisme et des loisirs. Pour atteindre cet objectif, deux(02) programmes opérationnels ont été définis et mis en exécution.

Pour une bonne réalisation de ces Programmes, des activités dont la réalisation participe à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble du personnel du MINTOUL notamment à travers le renforcement des infrastructures administratives et l'équipement des services centraux, déconcentrés et extérieurs d'une part, et à la formulation et au suivi des recommandations relatives au développement du sous-secteur en particulier pour ce qui est de la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat dans les domaines du tourisme et des loisirs.

Il est très difficile de faire ressortir la contribution du sous-secteur tourisme et loisirs au PIB, partant de sa contribution comme sous-secteur productif à la création des richesses et des emplois stables. Fort de cela que la collecte et le traitement des statistiques touristiques de bas qui, se faisaient encore de manière artisanale, rendant la tâche ardue et complexe connaissent un début de solution à travers la production des statistiques. Il y a donc nécessité de réaliser des enquêtes statistiques dans le secteur du tourisme et des loisirs afin de disposer des outils informatisés pour faciliter l'exploitation des données y afférentes.

Par ailleurs, la carence de professionnalisme des acteurs touristiques constitue un déclencheur à l'organisation des séminaires de formation thématiques et de renforcement des capacités. Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil et de séjour des touristes au Cameroun.

L'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général devient une nécessité au moment où le Cameroun doit héberger sur son sol des touristes lors de la tenue de la CAN Total 2022.

Grâce au programme support appelé Programme d'Appui dans le Sous-secteur Tourisme et Loisirs que ces tâches puissent connaître des débuts de réalisation.

Ce programme transversal permet d'accompagner les différentes réalisations dans le sous-secteur tourisme et loisirs.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2019	100	2021	100

PROGRAMME 320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cabinet Ministre	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Qualitatif	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	A les descentes sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Instances judiciaires, parlementaires et civiles	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** CONTROLE ET AUDIT INTERNES
- ACTION 03:** GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES
- ACTION 05:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 08:** ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION
- ACTION 09:** MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME
- ACTION 10:** AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS
- ACTION 11:** DEVELOPPEMENT DES TIC
- ACTION 13:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 15:** CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS
- ACTION 16:** AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Pour ce qui est de la stratégie de ce programme support, l'accent est notamment mis sur la sécurité, la coopération et l'amélioration de la qualité des prestations.

Face à la menace des terroristes transfrontaliers, des coupeurs de routes et des bandits de grands chemins qui pèse, avec plus d'acuité de nos jours sur la sécurité du touriste et partant, sur l'atteinte des résultats escomptés par le MINTOUL à court, moyen et long termes, il faudra davantage prendre en compte le facteur de sécurité afin que les mesures sécuritaires en cours trouvent un écho favorable dans l'organisation et le fonctionnement du sous-secteur tourisme et loisirs d'une part, et que la destination Cameroun continue à être fréquentée tant par les touristes internationaux que les touristes internes d'autre part. Quand on sait que tout naturellement, le Cameroun cherche à faire visiter ses différentes localités par les touristes en provenance de l'étranger et à fort pouvoir d'achat, mais également à amener les résidents camerounais à découvrir ce pays aux riches potentialités touristiques et de loisirs, il y a lieu de prendre des dispositions pour que le programme support intègre les activités tendant à une meilleure organisation du sous-secteur pour une meilleure sécurité du touriste en séjour au Cameroun.

L'implémentation des études réalisées en 2015 permettra de donner toutes les orientations sécuritaires nécessaires à mettre en application. Actuellement, le MINTOUL travaille en synergie avec un large spectre de partenaires des Administrations publiques (MINDEF, MINATD, DGSN, DGRE, Corps National des Sapeurs-pompiers, etc.) ainsi que des acteurs du secteur privé et institutions de formation dans le but de sécuriser les sites touristiques, les infrastructures de loisirs, les établissements de tourisme et des loisirs (hôtels, restaurants, boîte de nuit). Ce qui permettra, en amont, d'échanger les informations et en aval d'adopter des procédures communes en vue de mettre en œuvre des mesures sécuritaires avec

l'appui des forces de l'ordre. De plus, le MINTOUL travaille en étroite collaboration avec l'ANOR pour définir les normes de sécurité.

En matière de coopération bilatérale et multilatérale, le Cameroun sera appelé à négocier des accords de coopération avec des pays amis dans le domaine de la formation en tourisme, de la valorisation des produits touristiques, etc. Des missions d'études seront effectuées pour échanger les expériences et s'inspirer des bonnes pratiques des pays visités. La coopération avec l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le New Partnership for Africa's Development (NEPAD), l'Africa Travel Association (ATA), l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale entre les Etats membre de l'OCI (COMCEC), contribuera à faciliter l'accès au financement des projets touristiques, la promotion de la destination Cameroun, etc. Le suivi des accords de coopération signés se fera à travers l'organisation des commissions mixtes sectorielles avec les pays concernés. C'est le cas avec le Sénégal, l'Egypte, la Tunisie, la Côte d'Ivoire et bien d'autres.

Concernant l'amélioration de la qualité des prestations nous signalons deux volets essentiels :

- le renforcement constant des capacités des acteurs du sous-secteur tourisme et loisirs ;
- la mise à niveau des établissements du tourisme et des loisirs.

Dans le domaine de la formation des acteurs touristiques et des loisirs (hôteliers, restaurateurs, guides de tourisme, promoteurs, agents communaux, etc.), les capacités des principaux intervenants seront renforcées à travers des séminaires thématiques (accueil, sécurité, qualité, guidage, statistiques, etc.) et des ateliers sur les programmes de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs (référentiels des métiers et compétences, harmonisation des programmes, validation des acquis de l'expérience (VAE), implémentation desdits programmes, etc.). Ce qui garantirait l'amélioration des conditions d'accueil des touristes au Cameroun, l'assainissement du domaine hôtelier en particulier et du secteur touristique en général. La qualité approximative des prestations souvent décriée pourrait ainsi être remédiée. Car un touriste bien accueilli, hébergé dans un hôtel propre, qui mange bien, est susceptible de revenir.

En outre, de manière concertée, le Gouvernement ainsi que les associations et syndicats du tourisme et de loisirs continueront à travailler dans le cadre des sessions du Conseil National du Tourisme pour arrêter toutes mesures susceptibles de favoriser le déploiement des touristes sur le territoire national, tout comme celles visant à garantir leur séjour dans les lieux visités et leur sortie du pays. Ce sera le cas également avec les facilitations en matière d'investissements touristiques.

Par ailleurs, la Commission de Classement des Etablissements de Tourisme, qui se réunit statutairement tous les cinq ans, se chargera d'apprécier la qualité des prestations fournies par les établissements de tourisme agréés par la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme. Ce qui permettra de classer ou de reclasser lesdits établissements à l'aune des prestations liées aux catégories de leur appartenance et pour les arrimer surtout aux standards internationaux.

Cependant, il est envisagé de mener l'activité de classement et de reclassement des établissements de tourisme de manière permanente (une fois par trimestre), surtout dans la perspective de la CAN 2022. En effet, les différentes structures exploitées ne sont pas agréées à une même période. Attendre ainsi cinq ans pour évaluer le niveau de prestations de tous les établissements apparaît aujourd'hui inopérant.

De plus, l'amélioration des prestations dans les établissements de tourisme et des loisirs s'opérera par les contrôles du respect des normes d'exploitation par lesdits établissements. Il s'agira de veiller au respect des normes à partir de la vérification des documents administratifs, l'inspection d'hygiène et de salubrité, la qualité du personnel employé, etc. De ce fait, des descentes ordinaires sont effectuées par les contrôleurs régionaux et des descentes inopinées par la Brigade Centrale de Contrôle. Ce qui les amène à servir des procès-verbaux d'infraction aux contrevenants, assortis des amendes dont les

produits sont reversés dans le Compte d'Affectation Spéciale(CAS

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

Faisant partir du programme support, cette action fait ressortir les actions à mener pour la bonne coordination des activités et leurs programmations. Elle prend en compte les activités liées à la bonne gouvernance, lutte contre les IST et le SIDA, la lutte contre la corruption, les missions du cabinet confiées par le Ministre.

C'est dans cette action que la politique générale et technique du sous-secteur tourisme et loisirs est orientée et suivie de près. Il est question de :

- coordonner l'action des services de l'Administration Centrale et des Services Déconcentrés et Extérieurs du Ministère en tenant à cet effet des réunions de coordination dont le procès-verbal est adressé au Ministre ;
- définir et codifier les procédures internes au Ministère ;
- veiller à la formation permanente du personnel et organiser, sous l'autorité du Ministre, des séminaires et des stages de recyclage, de perfectionnement ou de spécialisation ;
- veiller à l'actualisation au suivi de la mise en uvre de la stratégie ministérielle ;
- Suivre, sous l'autorité du Ministre, l'action des services rattachés dont il approuve le programme d'action et reçoit les comptes rendus d'activités.

OBJECTIF 1. Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2019	100	2021	100

ACTION 02

CONTROLE ET AUDIT INTERNES

Cette action vise l'inspection des services centraux et déconcentrés du MINTOUL pour un bon suivi de la performance de l'administration. En effet, elle permet de s'assurer que la diligence est de mise dans le traitement des différents dossiers et les comportements de uns et des autres repondent à la déontologie, le professionnalisme et la discrétion absolue.

A travers les contrôles et les inspections, on s'assure que le personnel répond présent à son service et se rend disponible pour remplir convenablement les missions assignées au département ministériel.

Pour ce qui est des audits, on s'assure que les différentes procédures mises en place sont respectées pour le bonheur de l'usager.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des rapports de mission d'inspection des services centraux et déconcentrés	nb	2019	6	2021	16

ACTION 03**GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE**

Cette action regroupe:

- la gestion et le suivi des processus de passation des marchés publics;
- l'élaboration, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget;
- la production des actes conformes à l'exécution du budget.

A travers le processus de passation et du suivi des marchés publics, il est question de produire toute la documentation nécessaire en partant de l'appel d'offre jusqu'à l'exécution d'un marché.

Le budget s'élabore à base du Cadre de Dépense à Moyen de Terme et du Cadre de Budgétisation à Moyen Terme. Cette élaboration se poursuit à travers le processus de budgétisation et pour être finalisés par son adoption. Après cette phase, il sera question d'exécuter le budget à travers le processus d'engagement - liquidation pour s'achever par le paiement des dépenses.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de la dépense

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de Documents budgétaires et financiers produits	nb	2019	4	2021	4

ACTION 04**RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES**

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs compte:

- les services centraux dont un bâtiment principal et l'annexe en termes de locaux de travail;
- les services déconcentrés comprenant dix délégations régionales et 49 délégations départementales sur les 58.
- les services extérieurs dont trois bureaux d'informations touristiques à Paris pour l'Europe, à Washintong pour les USA et à Beijing pour l'Asie.

Pour ces différentes structures, il faut un cadre idéal de travail des personnels. Pour la réalisation d'une infrastructure administrative, il faut un site sécurisé et allouer des moyens financiers conséquents.

Avant la construction, les services sont appelés à fonctionner dans des bâtiments donnés en location à l'Administration.

Après un certain nombre de survie, l'insfrasture doit être maintenue et réhabilitée pour une dégradation avancée.

Pour réaliser tous ces projets rentrent dans le cadre doter les services des infrastructures adéquates

d'où l'action.

OBJECTIF 1. Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des BIT, DRTL, DRT construits et équipés	%	2019	49	2021	52

ACTION 05

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Cette action permet:

- la mise en uvre de la politique de gestion des ressources humaines du Ministère ;
- l'application de la politique du Gouvernement en matière de formation des personnels en service au Ministère ;
- le recrutement des personnels décisionnaires ;
- la coordination de l'élaboration du plan de formation des personnels internes ;
- de la préparation des actes administratifs de gestion des personnels internes ;
- de la préparation des mesures d'affectation des personnels au sein du département ;
- l'instruction des dossiers disciplinaires des personnels internes ;
- l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs aux dépenses des personnels du Ministère ;
- la préparation des éléments de solde et accessoires de solde des personnels en service au Ministère, en liaison avec les structures compétentes ;
- la saisie et de la validation solde de la prise en charge des actes de recrutement, de promotion, de nomination, d'avancement de cadre et de grade ;
- la saisie et de la validation solde des indemnités et primes diverses ;
- la saisie et de la validation solde des prestations familiales ;
- la mise à jour du fichier solde ;
- l'élaboration, de la liquidation et de la signature des actes de concession des droits à pension et rentes viagères après visa des services compétents ;
- l'élaboration, de la liquidation et de la signature des actes concédant les rentes d'accidents de travail et des maladies professionnelles après visa des services compétents ;
- la mise à jour du fichier des personnels internes.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de couverture du cadre organique en formation et recyclage du personnel du MINTOUL	%	2019	70	2021	100

ACTION 08**ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION**

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget Programme, toute administration est appelée à planifier ses activités à travers des études stratégiques du secteur. C'est la raison pour laquelle, le Ministère du Tourisme et des Loisirs a choisi cette action pour une meilleure chaîne de la Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi des activités qu'elles soient liées aux investissements ou au fonctionnement.

A travers cette action, l'administration est chargée :

- des études à caractère général relatives à la politique de développement du tourisme ;
- de la planification et du suivi des projets relatifs au tourisme, en liaison avec les directions techniques concernées ;
- des études de faisabilité dans le secteur du tourisme ;
- du montage des projets touristiques ;
- des études relatives aux besoins et aux attentes des touristes ;
- de l'analyse des comportements des touristes et de la prévention des atteintes aux bonnes mœurs ;
- de la préparation des missions de prospection, en liaison avec les directions techniques concernées ;
- de la veille stratégique en tourisme ;
- des études prospectives.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la budgétisation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Documents de planification et de programmation produits (Rapport)	nb	2019	6	2021	6

ACTION 09**MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME**

Cette action permet :

- la réalisation des enquêtes statistiques générales et spécifiques relatives à l'activité touristique ;
- l'élaboration et de la publication des annuaires statistiques sur le tourisme
- de la confection des comptes nationaux du tourisme, en liaison avec l'Institut National de la Statistique ;
- l'exploitation des publications statistiques sur le tourisme ;
- l'élaboration du compte satellite du tourisme, en liaison avec les administrations concernées.

OBJECTIF 1. Disposer d'un outil d'évaluation des activités touristiques et des loisirs

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs disponible	nb	2019	1	2021	1

ACTION 10**AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS**

A travers cette action, l'administration est chargée :

- de l'évaluation des besoins en formation, de l'élaboration, de la mise en uvre et du suivi du plan de développement des ressources humaines dans le secteur du tourisme et des loisirs ;
- de la formation, du recyclage et du perfectionnement des professionnels du secteur ;
- de l'élaboration des programmes de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs, en liaison avec les Administrations concernées ;
- de l'avis technique en vue de l'ouverture des établissements privés de formation dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs, en liaison avec les Ministères concernés ;
- du renforcement des capacités des intervenants du secteur touristique ;
- du suivi de la gestion des établissements publics de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs ;
- du suivi des établissements privés de formation en tourisme, hôtellerie et loisirs ;
- de la formation des formateurs ;
- de l'élaboration et de la mise en uvre des programmes de formation et de recyclage des encadreurs des uvres de vacances, des loisirs et des centres agréés.

OBJECTIF 1. Développer le professionnalisme des acteurs du sous-secteur tourisme et loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'intervenants ayant des capacités renforcées en tourisme, hôtellerie et loisirs	nb	2019	600	2021	1 000

ACTION 11**DEVELOPPEMENT DES TIC**

A travers cette action, l'administration est chargée :

- de la conception et de la mise en uvre du schéma directeur informatique du Ministère ;
- du choix des équipements en matière d'informatique et d'exploitation des synthèses ;
- de la mise en place des banques et bases de données relatives aux différents sous-systèmes informatiques du Ministère ;
- de la mise en place des banques et bases de données relatives aux différents sous-systèmes informatiques du Ministère ;
- de la sécurisation, de la disponibilité et de l'intégrité du système informatique du Ministère ;
- de la veille technologique en matière informatique ;
- de la promotion des technologies de l'information et de la communication ;
- des études de développement, de l'exploitation et de la maintenance des applications et du réseau informatique du Ministère.

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures

PROGRAMME 320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de bureaux câblés au réseau	%	2019	47	2021	60

ACTION 13

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Cette action permet à l'administration en charge du tourisme et des loisirs :

- la mise en uvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du Ministère ;
 - la conception et de la mise en forme des messages spécifiques du Ministre ;
 - la collecte, de l'analyse et de la conservation de la documentation journalistique et audiovisuelle du Ministère ;
 - l'exploitation des articles concernant le Ministère publiés dans la presse nationale et internationale ;
 - l'organisation des conférences de presse, et autres actions de communication du Ministre ;
 - le protocole et de l'organisation des cérémonies auxquelles participe le Ministre ;
 - la réalisation des émissions spécialisées du Ministère dans les média ;
 - la rédaction et de la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le ministère ;
- la promotion permanente de l'image de marque du Ministère.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	%	2019	20	2021	16

ACTION 15

CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS

Cette action permet à l'administration en charge du tourisme et des loisirs :

- l'exploitation des rapports d'inspection et de contrôle de conformité des établissements d'hébergement, de restauration, de loisirs et des agences de tourisme effectués par les contrôleurs des Délégations Régionales ;
- des - inspections et des contrôles de conformité inopinés des entreprises de tourisme et de loisirs.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des normes d'exploitation définies

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de rapport de missions de contrôle disponible	nb	2019	4	2021	4

ACTION 16**AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES**

A travers un cadre présidé par le Chef de Gouvernement, cette action permet:

- d'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- d'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le ministre chargé du Tourisme et des loisirs ;
- de faire au Gouvernement d'une manière générale, toutes les propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme et des loisirs, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat touristiques.

OBJECTIF 1. Proposer des mesures facilitant le développement des activités touristiques et des loisirs

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions du Conseil National du Tourisme (CNT) et du Comité ad hoc tenues	nb	2019	4	2021	4

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer le cadre de travail du personnel des services centraux	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des rapports de mission d'inspection des services centraux et déconcentrés	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	02 - CONTROLE ET AUDIT INTERNES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 16.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 12
	Année: 2022	Valeur: 14
	Année: 2023	Valeur: 16
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Inspection Générale	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

PROGRAMME 320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de Documents budgétaires et financiers produits	
Objectif	Améliorer la qualité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDBMM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
	Année: 2023	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

PROGRAMME 320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des BIT, DRTL, DRT construits et équipés	
Objectif	Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDBMM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 48
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 52.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 49
	Année: 2022	Valeur: 52
	Année: 2023	Valeur: 52
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de couverture du cadre organique en formation et recyclage du personnel du MINTOUL	
Objectif	Accroître qualitativement les ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	05 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SDPSP	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 70
	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAG	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

PROGRAMME 320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS
PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques respectant les normes de sécurité internationales	
Objectif	Augmenter la proportion des établissements de tourisme et des loisirs et des sites touristiques assurant la sécurité des touristes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	06 - AMELIORATION DE LA SECURITE DU TOURISTE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification et de la Coopération	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générales	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 35.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 30
	Année: 2022	Valeur: 35
	Année: 2023	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	DPC	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de commissions mixtes sectorielles organisées	
Objectif	Opérationnaliser les coopérations bilatérales et multilatérales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	320 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	
Action concernée par l'objectif	07 - MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATIONS BILATERALE ET MULTILATERALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Arithmétique	
Périodicite de la mesure	Année	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2021	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2021	Valeur: 1
	Année: 2022	Valeur: 1
	Année: 2023	Valeur: 1
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport Annuel de Performance	
Mode de collecte des données	Descente sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DPC	
Vérification/ Validation des données	Chaine PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Coopération	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Affaires Générales	
Coût de collecte et d'analyse	Forfaitaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Moyens financiers	
Modalités d'interprétation	Analyses des données disponibles	
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	769 665 000	769 665 000	152 932 000	152 932 000	922 597 000	922 597 000
02	CONTROLE ET AUDIT INTERNES	31 312 000	31 312 000	0	0	31 312 000	31 312 000
03	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	188 654 000	188 654 000	0	0	188 654 000	188 654 000
04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	0	0	154 204 000	154 204 000	154 204 000	154 204 000
05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	872 066 200	872 066 200	0	0	872 066 200	872 066 200
08	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION	56 374 000	56 374 000	0	0	56 374 000	56 374 000
09	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	24 500 000	24 500 000	19 176 000	19 176 000	43 676 000	43 676 000
10	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	58 650 000	58 650 000	5 000 000	5 000 000	63 650 000	63 650 000
11	DEVELOPPEMENT DES TIC	0	0	4 950 000	4 950 000	4 950 000	4 950 000
13	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	20 000 000	20 000 000	0	0	20 000 000	20 000 000
15	CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS	15 500 000	15 500 000	0	0	15 500 000	15 500 000
16	AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES	34 000 000	34 000 000	0	0	34 000 000	34 000 000
TOTAL		2 070 721 200	2 070 721 200	336 262 000	336 262 000	2 406 983 200	2 406 983 200

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Secteur	9	PRODUCTION ET COMMERCE	8 901 000	8 901 000
Fonction	98	Tourisme et hôtellerie	8 901 000	8 901 000
Programme	317	DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS	5 450 003	5 450 003
Action	01	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES HOTELIERES	3 383 500	3 383 500
Article	33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	383 500	383 500
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	345 000	345 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	25 000	25 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	97 00 00	CAN	3 000 000	3 000 000
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	3 000 000	3 000 000
Action	02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS	274 038	274 038
Article	33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	55 000	55 000
Paragraphe	2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	30 000	30 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	25 000	25 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	219 038	219 038
Paragraphe	2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	49 800	49 800
	2223	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	59 442	59 442
	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	109 796	109 796
Action	03	AMELIORATION DES PRESTATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE TOURISTISME	85 890	85 890
Article	33 00 03	Direction des Entreprises Touristiques	55 890	55 890
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 495	17 495
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	11 995	11 995
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 400	12 400
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
Article	35 00 20	Commission Nationale Technique	9 500	9 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 500	5 500
Article	35 00 25	Commission de classement et de reclassement des établissements de tourisme	20 500	20 500
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Action	04	VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES	1 706 575	1 706 575
Article	33 00 02	Division des Sites Touristiques	461 875	461 875
Paragraphe	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	65 000	65 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 597	13 597
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 400	12 400
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 200	1 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 750	20 750
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	335 428	335 428
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	44 700	44 700
Paragraphe 2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	44 700	44 700
Article 64 10 04	COMMUNE DE BANYO	75 000	75 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	75 000	75 000
Article 64 10 15	COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE	50 000	50 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	50 000	50 000
Article 64 10 17	COMMUNE DE NGAOUI	75 000	75 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	75 000	75 000
Article 64 10 35	COMMUNE DE NGAOUNDERE II	110 000	110 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	110 000	110 000
Article 64 11 35	COMMUNE DE KIKI	120 000	120 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	120 000	120 000
Article 64 12 05	COMMUNE D'ATOK	100 000	100 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	100 000	100 000
Article 64 12 16	COMMUNE DE GAROUA BOULAI	100 000	100 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	100 000	100 000
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	50 000	50 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	50 000	50 000
Article 64 13 64	COMMUNE DE PETTE	100 000	100 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	100 000	100 000
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	100 000	100 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	100 000	100 000
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	70 000	70 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	70 000	70 000
Article 64 17 68	COMMUNE DE TONGA	50 000	50 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	50 000	50 000
Article 64 18 28	COMMUNE DE MINTOM	50 000	50 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	50 000	50 000
Article 64 19 06	COMMUNE DE BAMUSSO	50 000	50 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	50 000	50 000
Article 64 19 29	COMMUNAUTE URBAINE DE KUMBA	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 318	PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS	1 044 014	1 044 014
Action 01	PROMOTION DU TOURISME INTERNE	829 084	829 084
Article 33 00 01	Direction de la Promotion du Tourisme et des Sites Touristiques	463 179	463 179
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 250	11 250
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	18 100	18 100
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 450	5 450
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 250	12 250
6172	Indemnités de mission à l'étranger	2 250	2 250
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	380 379	380 379
6218	Avantages en nature liés à la fonction	31 000	31 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale du Tourisme de l'Adamaoua	18 361	18 361
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 554	3 554
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 174	1 174
6103	Achats de mobilier de bureau	1 654	1 654
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 480	2 480
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 900	1 900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6262	Gratifications	800	800
6267	Primes de rendement	800	800
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Tourisme du Centre à Yaoundé	14 942	14 942
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 478	3 478
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	854	854
6103	Achats de mobilier de bureau	2 568	2 568
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	642	642
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	480	480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 820	1 820
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	17 072	17 072
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 724	3 724
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 252	1 252
6103	Achats de mobilier de bureau	1 736	1 736
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 580	1 580
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 080	2 080
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 13 13	Délégation Régionale du Tourisme de l'Extrême-Nord	19 280	19 280
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 200	1 200
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 400	2 400
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 400	1 400
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 480	1 480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 200	3 200
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Tourisme du Littoral	17 240	17 240
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 600	3 600
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 120	1 120
6103	Achats de mobilier de bureau	1 680	1 680
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 400	2 400
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 260	2 260
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	480	480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 300	2 300
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Tourisme du Nord	19 590	19 590
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 700	3 700
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 810	1 810
6103	Achats de mobilier de bureau	2 400	2 400
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 200	2 200
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 200	1 200
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 600	1 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	880	880
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 200	3 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Tourisme du Nord-Ouest	17 980	17 980
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 700	3 700
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 100	1 100
6103	Achats de mobilier de bureau	2 200	2 200
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 600	2 600
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 800	1 800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 480	1 480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 17 17	Délégation Régionale du Tourisme de l'Ouest	17 580	17 580
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 700	3 700
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 200	1 200
6103	Achats de mobilier de bureau	1 800	1 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 480	1 480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 800	2 800
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Tourisme du Sud	17 180	17 180
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 800	3 800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 200	1 200
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	600	600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 480	1 480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Tourisme du Sud-Ouest	18 680	18 680
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 400	3 400
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6103	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 200	1 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 800	1 800
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 480	1 480
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 400	2 400
6262	Gratifications	700	700
6267	Primes de rendement	700	700
Article 45 10 05	Délégation Départementale du Tourisme de Djerem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 10 10	Délégation Départementale du Tourisme de Faro et Déo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 10 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Banyo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mbere	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 10 25	Délégation Départementale du Tourisme Vina	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 11 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Haute-Sanaga	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 11 10	Délégation Départementale du Tourisme de la Lekie	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Kim	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 11 25	Délégation Départementale du Tourisme de Mefou et Afamba	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 11 30	Délégation Départementale du Tourisme de la Mefou et Akono	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 11 35	Délégation Départementale du Tourisme du Mfoundi	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 11 40	Délégation Départementale du Tourisme du Nyong et Kellé	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 11 50	Délégation Départementale du Tourisme Nyong et So'o	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 11 51	Délégation Départementale du Tourisme du Nyong et Mfoumou	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 12 05	Délégation Départementale du Tourisme de la Boumba et Ngoko	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 12 06	Délégation Départementale du Tourisme du Lom et Djerem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nyong	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 12 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Kadey	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du Tourisme du Diamaré	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 13 10	Délégation Départementale du Tourisme de Logone et Chari	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 13 15	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Danay	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 13 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Kani	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 13 25	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Sava	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 13 30	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Tsanaga	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 14 05	Délégation Départementale du Tourisme du Mounjo	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 14 15	Délégation Départementale du Tourisme de la Sanaga Maritime	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 14 20	Délégation Départementale du Tourisme du Wouri	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 15 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BENOUE	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 15 10	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME DU FARO	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 15 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mayo Louti	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6262	Gratifications	500	500
	6267	Primes de rendement	500	500
Article	45 15 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mayo Rey	4 000	4 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Tourisme du Bui	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 16 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Mentchum	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 16 25	Déleg. Départ. du Tourisme de la Mezam	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 17 05	DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME BAMBOUTOS	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nkam	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du Tourisme de la Menoua	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Tourisme du Ndé	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Tourisme du Noun	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du Tourisme de Dja et Lobo	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 18 06	Délégation Départementale du Tourisme de la Mvila	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du Tourisme de l'Océan	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Vallée du Ntem	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du Tourisme du Fako	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 19 06	Délégation Départementale du Tourisme de la MEME	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du Tourisme de la Manyu	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	800	800
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6262	Gratifications	500	500
6267	Primes de rendement	500	500
Action 02	PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR	188 430	188 430
Article 51 52 02	Bureau d'Information Touristique de Washington	52 850	52 850
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 300	2 300
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750
6103	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 800	2 800
	6141	Abonnements et consommations d'eau	2 500	2 500
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6180	Assurances	4 000	4 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	12 000	12 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 500	1 500
	6263	Indemnités spécifiques	4 000	4 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	7 000	7 000
Article	51 53 11	BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BEIJING	53 700	53 700
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 200	2 200
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	2 500	2 500
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
	6180	Assurances	3 000	3 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	13 000	13 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 000	1 000
	6263	Indemnités spécifiques	4 000	4 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	7 000	7 000
Article	51 54 03	Bureau d'Informations Touristiques à Paris	81 880	81 880
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 200	2 200
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6141	Abonnements et consommations d'eau	3 000	3 000
	6142	Abonnements et consommations d'électricité	10 000	10 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6180	Assurances	6 000	6 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	10 000	10 000
	6182	Sites web, abonnements et consommations internet	1 680	1 680
	6263	Indemnités spécifiques	5 000	5 000
	6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	18 000	18 000
Action	04	PROMOTION DE LA CULTURE DES LOISIRS SAINS ET EDUCATIFS	26 500	26 500
Article	33 00 04	DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES LOISIRS	26 500	26 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 500	6 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 250	5 250
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 250	10 250

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 320	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR TOURISME ET LOISIRS	2 406 983	2 406 983
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	922 597	922 597
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre du Tourisme	141 400	141 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 900	7 900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 500	11 500
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	100 000	100 000
6261	Heures supplémentaires	8 000	8 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	36 300	36 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 500	7 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 28 00 01	Cellule Bonne Gouvernance	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6263	Indemnités spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	109 182	109 182
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	25 432	25 432
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 900	14 900
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 150	6 150
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 700	12 700
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 000	20 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	152 932	152 932
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	45 092	45 092
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	47 840	47 840
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	60 000	60 000
Article 35 00 05	Comité de lutte contre le VIH/SIDA	5 100	5 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	467 183	467 183

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	39 033	39 033
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	33 500	33 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 500	21 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	5 500	5 500
6141	Abonnements et consommations d'eau	15 000	15 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	13 000	13 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	15 500	15 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	27 500	27 500
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 500	10 500
6169	Sécurité et incendie	800	800
6172	Indemnités de mission à l'étranger	5 600	5 600
6175	Fêtes officielles et cérémonies	20 500	20 500
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	43 000	43 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	6 000	6 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	3 750	3 750
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	48 750	48 750
6186	Honoraires et frais annexes	2 750	2 750
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	105 000	105 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	27 000	27 000
6264	Indemnités forfaitaires de tournées et de risques	15 000	15 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	8 000	8 000
Action 02	CONTROLE ET AUDIT INTERNES	31 312	31 312
Article 23 00 10	Inspection Générale	22 312	22 312
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 200	5 200
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 512	4 512
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 200	5 200
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 500	6 500
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Action 03	GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	188 654	188 654
Article 34 00 51	Cellule Elaboration des PPA/RAP	31 750	31 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 500	9 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 500	9 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 750	7 750
6269	Primes spécifiques	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 60	Commission des Marchés	55 600	55 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	17 100	17 100
Article 37 00 01	Cellule de Préparation du Budget	78 454	78 454
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 254	5 254
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 200	4 200
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 500	7 500
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 000	11 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 500	20 500
6269	Primes spécifiques	27 000	27 000
Article 37 00 05	Comité de suivi et de contrôle des travaux de construction de l'hôtel d'Ebolowa	12 850	12 850
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 250	4 250
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6269	Primes spécifiques	5 100	5 100
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	10 000	10 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action 04	RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	154 204	154 204
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	33 091	33 091
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
2260	Achats de matériels de bureau	9 719	9 719
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	8 372	8 372
Article 44 12 12	Délégation Régionale du Tourisme de L'Est	10 000	10 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 000	10 000
Article 45 10 10	Délégation Départementale du Tourisme de Faro et Déo	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale du Tourisme de Mbere	14 696	14 696
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	14 696	14 696
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Tourisme du Mbam et Inoubou	4 947	4 947
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 947	4 947
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Tourisme du Haut-Nkam	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 18 15	Délégation Départementale du Tourisme de l'Océan	41 470	41 470
Paragraphe	2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	41 470	41 470
Action	05	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	872 066	872 066
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	836 866	836 866
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 250	17 250
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 500	10 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	8 500	8 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 200	14 200
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	6 500	6 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	27 723	27 723
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	55 000	55 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	500 837	500 837
	6219	Prise en charge des nouveaux postes à créer	12 780	12 780
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	24 532	24 532
	6227	Indemnités liées aux statuts particuliers	12 782	12 782
	6228	Avantages en nature liés à la fonction	8 977	8 977
	6229	Prise en charge des nouveaux postes à créer	25 160	25 160
	6240	Personnel à solde globale	36 125	36 125
	6262	Gratifications	50 000	50 000
	6263	Indemnités spécifiques	11 000	11 000
	6265	Indemnités de billetterie	500	500
	6269	Primes spécifiques	8 500	8 500
Article	37 00 04	Cellule SIGIPES	20 950	20 950
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 250	5 250
	6269	Primes spécifiques	8 200	8 200
Article	39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	14 250	14 250
Paragraphe	6133	Frais de relève	14 250	14 250
Action	09	MISE EN PLACE D'UN COMPTE SATELLITE DU TOURISME	43 676	43 676
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	19 176	19 176
Paragraphe	2027	Enquêtes statistiques	19 176	19 176
Article	34 00 50	Division de la Planification et de la Coopération	24 500	24 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 200	1 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 800	8 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 10	AMELIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN TOURISME, HOTELLERIE ET LOISIRS	63 650	63 650
Article 32 00 15	Division de la Formation en Tourisme Hotellerie et Loisirs	63 650	63 650
Paragraphe 2110	Indemnités de déguerpissement pour construction	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 850	4 850
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 300	1 300
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 500	7 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000	35 000
Action 11	DEVELOPPEMENT DES TIC	4 950	4 950
Article 32 00 10	Secrétariat Général	4 950	4 950
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 950	4 950
Action 13	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	20 000	20 000
Article 32 00 11	Cellule de la Communication	20 000	20 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 750	3 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 750	3 750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Action 15	CONTRÔLE ET INSPECTION DES ETABLISSEMENTS DE TOURISME ET DE LOISIRS	15 500	15 500
Article 32 00 10	Secrétariat Général	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 750	2 750
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 750	4 750
6269	Primes spécifiques	3 500	3 500
Action 08	ETUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION ET PROGRAMMATION	56 374	56 374
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	9 874	9 874
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 074	2 074
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 550	4 550
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 250	3 250
Article 32 00 10	Secrétariat Général	15 000	15 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 34 00 52	Cellule d'Elaboration des PAP	16 000	16 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 37 00 03	Cellule CDMT/DSRP	15 500	15 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2021

CHAPITRE 23 - MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Action	16	AMELIORATION DES CONDITIONS D'ENTREE, DE SEJOUR ET DE SORTIE DES TOURISTES	34 000	34 000
Article	35 00 10	Conseil National du Tourisme	34 000	34 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 500	14 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 250	4 250
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 750	4 750
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			8 901 000	8 901 000